ARCHITECTURE
FIN DE ZONE
30

ST-É.
ARCHI
ENSASE

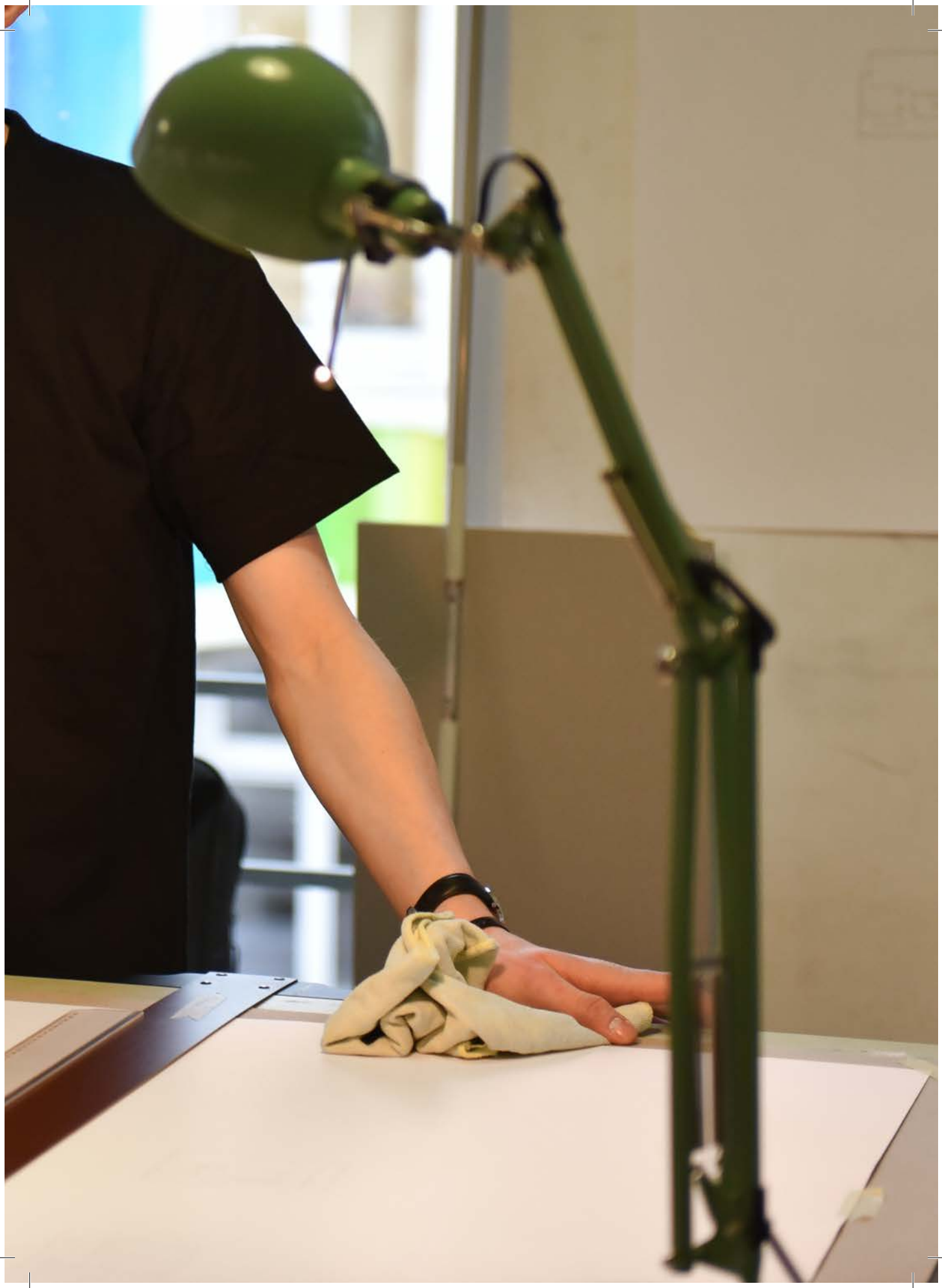

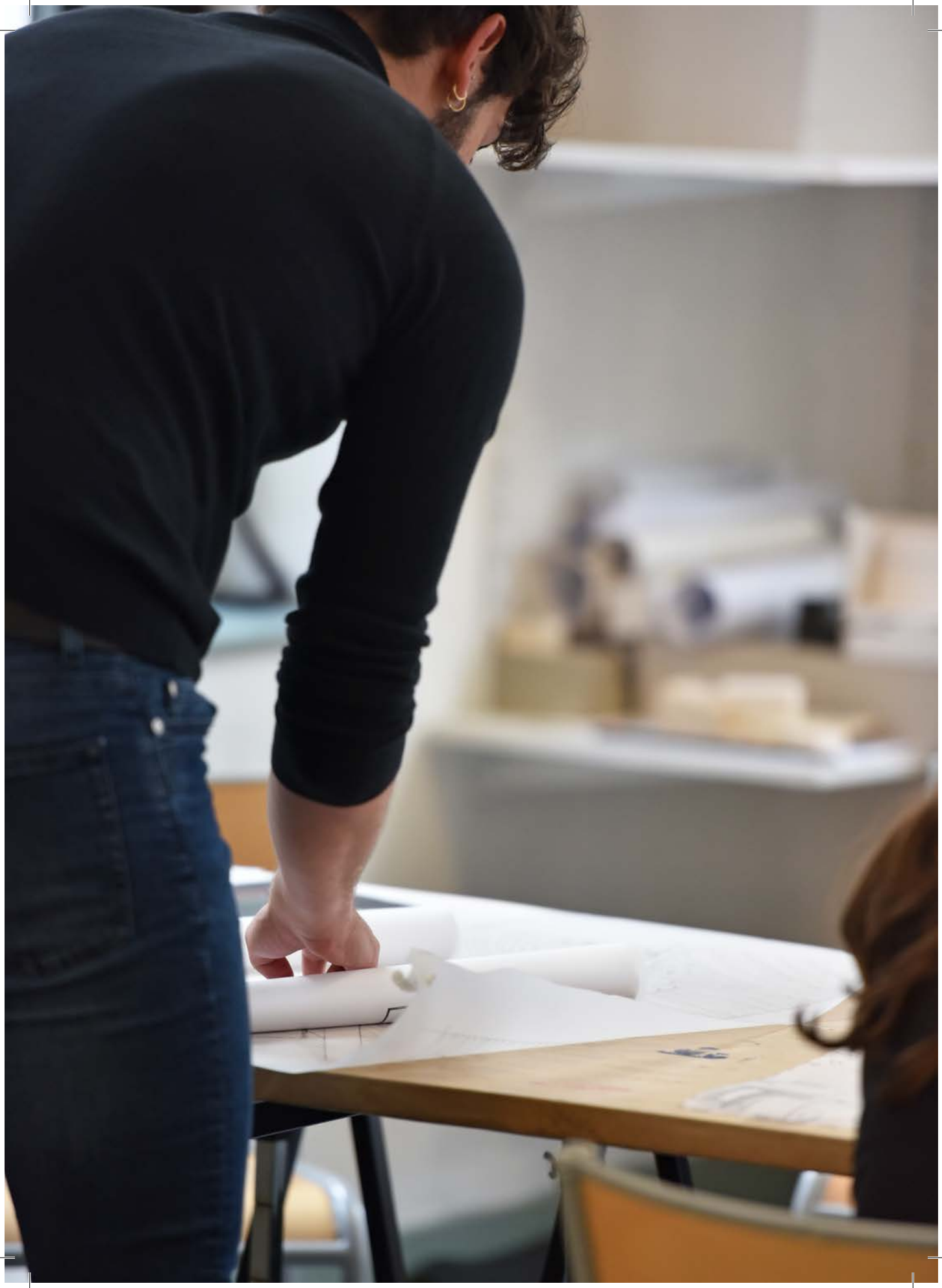

Rapport d'activité 2015 — 16

École Nationale
Supérieure
d'Architecture
de Saint-Étienne

SOMMAIRE

002. Éditorial

L'ÉCOLE
006. L'ENSASE en chiffres

LES TEMPS FORTS
016. Remise de la Légion d'Honneur à Chris Younès
017. L'ENSASE admise à la Conférence des Grandes Écoles.
018. Remise des diplômes
018. À Saint-Étienne, le BIM fait écoles
019. Biennale de Venise
020. International : Arménie
021. Nouveaux partenariats en Amérique du Sud
022. Collaboration renforcée avec l'Université Jean Monnet
023. Université de Lyon / ComUE
024. Message du directeur

ÉTUDIER
032. Plateformes pédagogiques
032. Poursuite des partenariats en M1
033. Licence
037. Cycle master
041. Master Espace Public
042. HMONP
043. Admissions
044. Procédure d'admission en 1ère année à l'ENSASE

VOYAGER
053. Relations internationales : une composante pédagogique du cursus de l'étudiant
053. Stages à l'étranger
054. Échanges internationaux : principalement en 4ème année
056. Établissements partenaires internationaux

CHERCHER
060. Doctorat
060. Installation du Conseil scientifique
061. Activité du laboratoire *Transformations*
062. Focus sur le partenariat avec l'ENS de Lyon
063. Réseau scientifique thématique ERPS
064. Valorisation de l'activité de recherche

VIVRE, S'ENGAGER
072. Associations étudiantes
075. Service informatique et multimédia
075. Service des moyens généraux

VALORISER
083. Conférences
084. Conversations
084. Université pour tous
085. Expositions
086. Portes ouvertes
087. Forum de l'Enseignement supérieur
087. Ciné-club *Plan(s) Libre(s)*
087. Bibliothèque
089. Mission d'éducation artistique et culturelle
090. Une architecture pour tous

GOUVERNER
096. Gouvernance
097. Organigramme
098. Conseil d'administration
099. Commission de la pédagogie et de la recherche
100. Commission des métiers et d'orientation
101. Conseil scientifique
102. Commission de la vie étudiante et des moyens pédagogiques
103. Commission de la diffusion de la culture architecturale & Commission des relations internationales
104. Service des Ressources Humaines
105. Service Gestion Budgétaire et Comptable
107. Gestion financière : compte financier 2016
108. Perspectives 2017

ÉDITORIAL

Au fil des années, projets après projets, les étudiants auront démontré qu'ils possèdent l'Art de bâtir – cher à Rondelet – un savoir-faire et savoir-être, une capacité à répondre aux enjeux sociaux et sociétaux contemporains, une compétence à poursuivre l'histoire et la fabrique des villes et de leurs territoires.

Pendant cinq ans, les étudiants se sont placés dans des situations expérimentales ou réelles, ont été initiés au monde complexe qui est celui de l'acte de construire, ont réalisé des prototypes et partagé leurs expériences. Ils ont acquis les valeurs morales propres aux métiers de l'architecte, celles de l'engagement et de la responsabilité, un sens aiguë de l'intérêt général. Avec des modes d'intervention diversifiés, ils pourront intervenir et exprimer toutes leurs compétences dans des entreprises d'architecture, des entreprises du BTP et dans le secteur public. Cadre ou dirigeant, ils auront à cœur de développer leur créativité, leur capacité managériale acquise au sein de l'établissement, tant dans la formation initiale que dans toutes les initiatives ou projets étudiants.

Leur champ d'intervention s'étend de l'urbanisme, du paysage, de la programmation, de conseil jusqu'à la maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre, l'exécution, l'expertise et l'exportation, avec une reconnaissance internationale croissante de la valeur du diplôme stéphanois. Cette réussite est sans conteste le fruit du milieu ambiant de l'école et de son implantation. Saint-Étienne a connu la riche et dynamique histoire de la révolution industrielle continentale.

Aujourd'hui, c'est toujours l'esprit pionnier qui lui permet d'être une école citoyenne, assumant avec détermination son rôle de transmission des savoirs et des compétences, mais aussi son rôle social dans un monde en pleine mutation. Nous sommes dans un écosystème innovant avec ses grandes écoles et son université Jean Monnet, avec laquelle nous nous sommes associés, pour démultiplier l'offre pédagogique, de recherche et la qualité de service aux étudiants. Tout cela, au sein de l'Université de Lyon, l'une des premières de rang international.

Les étudiants du Campus stéphanois de la Création ne s'y sont pas trompés et leur excellence est couronnée par des parcours professionnels très riches et diversifiés. Ensemble, ils multiplient les initiatives et les engagements citoyens : workshops, concours, accompagnement des publics scolaires, installations dans le « in » de la Biennale internationale du design, etc.

Nos missions, avec la formation initiale et continue, la recherche, l'éducation artistique et culturelle, l'innovation pédagogique, le rayonnement international, l'insertion dans son territoire, ont été récemment confirmées par la loi du 7 juillet 2016, relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine. De fait, le législateur a conforté les actions et engagements portées par notre école depuis de nombreuses années.

Léla Bencharif, présidente et Jacques Porte, directeur

L’ÉCOLE

541 ÉTUDIANTS

Positionnement des étudiants en formation initiale des études d'architecture

		NOUVELLES INSCRIPTIONS ÉQUIVALENCES + DISPENSES	TRANSFERTS ENTRANTS VERS L'ÉCOLE	RÉINSCRIP-TIONS SAUF TRANSFERTS SORTANTS	TOTAL
1ER CYCLE	1ère année	84	0	19	103
	2ème année	84	0	3	87
	3ème année	71	0	16	87
	Total	239	0	38	277
2ÈME CYCLE	1ère année	79	2	0	81
	2ème année	112	0	21	133
	Total	191	2	21	214
HMONP		32	0	0	32
FORMATION CONTINUE BIM		18	0	0	18
TOTAL		480	2	59	541

320 FEMMES, **221** HOMMES

Répartition des étudiants selon le sexe et la nationalité

		FRANÇAIS		ÉTRANGERS		
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	TOTAL
1ER CYCLE	1ère année	39	50	3	11	103
	2ème année	30	50	4	3	87
	3ème année	30	47	3	7	87
	Total	99	147	10	21	277
2ÈME CYCLE	1ère année	21	37	12	11	81
	2ème année	44	66	10	13	133
	Total	65	103	22	24	214
HMONP		8	17	2	5	32
FORMATION CONTINUE BIM		15	3	0	0	18
TOTAL		187	270	34	50	541

166 DIPLÔMÉS

Diplômés de 1er cycle, 2ème cycle et HMONP au terme de l'année 2014 / 2015

	NOMBRE D'INSCRIPTIONS	FRANÇAIS		ÉTRANGERS		TOTAL
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
1ER CYCLE	≤ 3	14	30	1	3	48
	4	8	5	0	1	14
	5 (dérogations)	1	0	0	0	1
	Total	23	35	1	4	63
2ÈME CYCLE	≥ 2	12	26	1	3	42
	3	9	16	0	3	28
	4 (dérogations)	2	1	1	1	5
	Total	23	43	2	7	75
HMONP		10	17	1	0	28
TOTAL		56	95	4	11	166

75
DIPLÔMÉS D'ÉTAT

Origine scolaire des diplômés d'état

	DIPLÔME D'ENTRÉE DANS L'ÉCOLE	DIPLÔMÉS 2014/2015
NIVEAU BAC.	Série L (A) - Littéraire	4
	Série ES (B) - Économique et Social	5
	Série S (C, D, D', E) - Scientifique	43
	Série STI2D et STD2A (STI, F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A, F10B, F12) - Sciences & Technologies Industrielles	9
	Série STG (STT, G, H) - Sciences & Technologies de la Gestion	1
	Baccalauréat Professionnel	4
	Brevet de Technicien	1
	B.T. Collaborateur Architecte	1
	Diplôme étranger niveau Baccalauréat	6
DIPLÔMES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES	Master	1
TOTAL		75

AUTRE DIPLÔME : MASTER ESPACE PUBLIC

Nombre d'étudiants inscrits au master co-accrédité pour l'année 2015-2016

	1ERS INSCRITS		RÉINSCRITS	EFFECTIF TOTAL	MASTERS DÉLIVRÉS EN 2014/2015
	Français	Étrangers			
MASTER ESPACE PUBLIC	8	5	2	15	15

103

1ERS INSCRITS

Origine du diplôme d'accès

ACADÉMIE	DÉPARTEMENT		TOTAL
Aix - Marseille	05 Hautes-Alpes	1	5
	13 Bouches-du-Rhône	4	
Besançon	39 Jura	1	1
Bordeaux	64 Pyrénées-Atlantiques	2	2
Caen	50 Manche	1	1
Clermont-Ferrand	03 Allier	2	3
	43 Haute-Loire	1	
Dijon	58 Nièvre	1	1
Grenoble	07 Ardèche	3	24
	26 Drôme	5	
	38 Isère	7	
	73 Savoie	3	
	74 Haute-Savoie	6	
Lyon	01 Ain	4	38
	42 Loire	17	
	69 Rhône	17	
Montpellier	30 Gard	1	3
	34 Hérault	2	
Nantes	44 Loire-Atlantique	1	1
Nice	83 Var	1	1
Orléans	45 Loiret	1	1
Rennes	29 Finistère	1	1
Strasbourg	68 Haut-Rhin	1	1
Toulouse	31 Haute-Garonne	2	2
DOM-TOM			2
Étranger	Diplômes français	7	16
	Diplômes étrangers	9	
TOTAL			103

Origine scolaire des 1ers inscrits 2015/2016

	DIPLÔME D'ENTRÉE DANS L'ÉCOLE	1ERS INSCRITS
NIVEAU BAC.	Série L (A) - Littéraire	4
	Série ES (B) - Économique et Social	8
	Série S (C, D, D', E) - Scientifique	43
	Série STI2D et STD2A (STI, F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A, F10B, F12) - Sciences & Technologies Industrielles	2
	Baccalauréat Professionnel	8
	Diplôme étranger niveau Baccalauréat	2
VALIDA-TION	Acquis personnels, expériences professionnelles	2
DIPLÔMES D'ÉTUDES SUP.	BTS	3
	Licence	2
	Maîtrise ou niveau M1	1
	Autres diplômes	28
TOTAL		103

25
ÉTUDIANTS À L'ÉTRANGER

Destination géographique des étudiants français accueillis dans les écoles étrangères au titre de la mobilité dans le cadre de conventions ou de programmes d'échange en 2014 / 2015

		2ÈME CYCLE Séjour supérieur ou égal à 3 mois
EUROPE U.E.	Allemagne	1
	Belgique	1
	Espagne	2
	Hongrie	1
	Irlande	2
	Italie	3
	Pays-Bas	1
	Portugal	2
	Royaume-Uni	2
	Slovénie	2
AMÉRIQUE DU NORD		4
AMÉRIQUE CENTRALE & DU SUD		4
TOTAL		25

78
ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

Origine géographique des étudiants étrangers de la formation initiale en 2015/2016

EUROPE U.E.	Allemagne	1
	Belgique	2
	Italie	6
	Lettonie	1
	Luxembourg	1
	Pologne	1
	Portugal	1
	Roumanie	1
	Royaume-Uni	2
EUROPE HORS U.E.		2
AFRIQUE	Pays du Maghreb	21
	Autres pays	4
ASIE		18
AMÉRIQUE DU NORD		3
AMÉRIQUE CENTRALE & DU SUD		13
OCÉANIE		1
TOTAL		78

Origine géographique des étudiants étrangers accueillis au sein du cursus au titre de la mobilité dans le cadre de conventions ou de programmes d'échange en 2014/2015

		2ÈME CYCLE Séjour supérieur ou égal à 3 mois	TOTAL
EUROPE U.E.	Allemagne	1	1
	Belgique	2	2
	Irlande	2	2
	Italie	5	5
	Pologne	2	2
	Royaume-Uni	4	4
ASIE		1	1
AMÉRIQUE DU NORD		3	3
AMÉRIQUE CENTRALE ET DU SUD		6	6
TOTAL		26	26

INFORMATIQUE

780 COMPTES UTILISATEURS ET BOÎTES MAIL

185 POSTES-STATIONS DE TRAVAIL

9 SERVEURS PHYSIQUES

40 SERVEURS VIRTUELS

BIBLIOTHÈQUE : **32 255** DOCUMENTS

16 252 OUVRAGES (DONT 421 POUR LA RECHERCHE ET 329 DANS LE FONDS ANCIEN)

10 125 REVUES

2 863 TPFE, PFE, TPER, MÉMOIRES & THÈSES

2 070 SUPPORTS MULTIMÉDIA

945 CARTES

RÉPARTITION DES OUVRAGES

THÈMES	NB	%
Généralités / Dictionnaires	153	0,94
Philosophie / Psychologie	330	2,04
Religion	34	0,2
Mathématiques / Sciences naturelles	348	2,14
Sciences	4 215	25,94
Arts	810	4,98
Urbanisme	2 655	16,33
Architecture	5 800	35,68
Paysage	421	2,6
Sculpture / Dessin / Peinture / Photos / Musique / Sports	571	3,52
Langues / Littérature	635	3,9
Archéologie / Biographies	280	1,73

BÂTIMENT : **5 920 m2**

ACCUEIL	300 m²
ENSEIGNEMENT	3 300 m²
RECHERCHE	130 m²
BIBLIOTHÈQUE	450 m²
ADMINISTRATION	430 m²
SALLE EXPOSITION	110 m²
COURS EXTÉRIEURE	200 m²
GALERIES ET CIRCULATIONS	320 m²

LES TEMPS FORTS

REMISE DE LA LÉGION D'HONNEUR À CHRIS YOUNÈS

Par décret de la Présidence de la République du 11 juillet 2014, Chris Younès a été nommée Chevalier de la Légion d'honneur. C'est dans les murs de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Étienne, le mardi 26 janvier 2016 à 18h que lui sont remis solennellement, par Khaled Bouabdallah, président de l'Université de Lyon, les insignes de Chevalier. C'est au nom de ses « 34 années de service », et de la « Présidence d'une école nationale supérieure d'architecture » que Chris Younès se voit remettre la Légion d'honneur.

La cérémonie est suivie d'un débat : *Sur le front de la formation en architecture : enseignement, recherche et expérimentation*, en présence de Frédéric Bonnet, architecte-urbaniste, ancien étudiant issu de l'ENSASE, Grand Prix de l'Urbanisme 2014.

Chris Younès Ses publications et recherches développent une interface architecture et philosophie sur la question des lieux de l'habiter, au point de rencontre entre éthique et esthétique, ainsi qu'entre nature et artefact.

● Psychosociologue, docteure et Habilitée à Diriger des Recherches en philosophie, professeure à l'ESA (École Spéciale d'Architecture), membre du conseil d'administration de l'ENSASE.

● Médaille d'argent de la formation Académie d'architecture 2005.

● Fondatrice du laboratoire Gerphau (UMR Lavue) et du Réseau scientifique thématique PhilAU (Philosophie, architecture, urbain) du MCC, ainsi que de sa revue Le Philotope.

● Cofondatrice et membre d'ARENA (Architectural Research Network) et de la revue L'esprit des villes, membre du conseil scientifique d'Europan.

L’ENSASE ADMISE À LA CONFÉRENCE DES GRANDES ÉCOLES

Elle rejoint ainsi le club prisé des grandes écoles d’ingénieurs, de management et de haut niveau d’enseignement spécifique, toutes reconnues par l’État. Elle devient la quatrième école d’architecture française à être admise après l’École Spéciale d’Architecture de Paris, l’École Nationale Supérieure d’Architecture de Paris-Belleville et l’École Nationale Supérieure d’Architecture de Nancy.

Créée en 1973, la Conférence des grandes écoles (CGE) regroupe 215 établissements d’enseignement supérieur et de recherche français et étrangers représentant tout le spectre des formations supérieures en grandes écoles de niveau Master et au-delà. Ces établissements délivrent 40% des masters et représentent 50% des thèses dans les disciplines qu’elles enseignent.

Les écoles membres de la CGE partagent un certain nombre de principes fondamentaux et notamment l’excellence, l’ouverture internationale, l’accréditation des formations, l’attention portée aux étudiants ainsi que le souci de l’insertion professionnelle. Les 215 grandes écoles membres permettent à la France de proposer une offre de formation et de recherche à déclinaisons multiples et de répondre ainsi aux besoins très variés des entreprises.

REMISE DES DIPLÔMES

Le samedi 21 mai 2016 s'est tenue, à la Cité du Design, la cérémonie de remise des parchemins de diplômes d'État d'architecte et des Habilitations à la Maitrise d'Œuvre en son nom propre. La cérémonie était animée par Jean-Jacques Cornillon (comédien) et Guillaume Darnault (champion de France d'Improvisation).

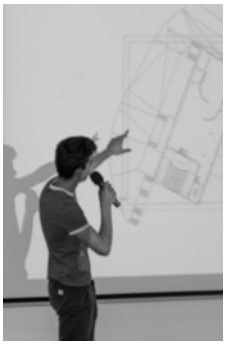

À SAINT-ÉTIENNE, LE BIM FAIT ÉCOLES

Organisé par un groupe d'étudiants de l'école d'architecture de Saint-Étienne, le concours BIM'SE vise à mettre en lumière les usages du BIM (Buiding Information Modelling), méthode de travail collaborative et interdisciplinaire. Premier concours du genre dans sa volonté d'associer l'ensemble des établissements d'enseignement stéphanois liés à la construction (École des Mines, École d'Ingénieurs, École supérieure d'art et design, BTS Technique du Bâtiment du lycée Jean-Monnet) dans le cadre d'une démarche BIM. Il se déroulera trois jours durant, fin avril, à l'ENSASE, sur le modèle d'un concours de maîtrise d'œuvre fictif dont le site de projet est proposé par la Ville de Saint-Étienne, soutien actif de cette opération. À l'issue des trois jours de travail, les équipes présenteront leur projet face à un jury de professionnels qui déterminera le projet lauréat.

BIENNALE DE VENISE

15ème Exposition Internationale d'Architecture Pavillon Français, nouvelles du front, « Nouvelles Richesses »
Le projet *Nouvelles Richesses* s'engage sur les territoires du quotidien où s'expérimentent de nombreuses solutions architecturales, porteuses d'espoir, d'engagements humains et de richesses. Qu'ils soient péri-urbains, ruraux ou industriels, les espaces de la banalité ordinaire recèlent de multiples ressources que l'architecture révèle. C'est à ces démarches, aussi remarquables que diverses et innovantes, que ce projet est dédié.

Un appel national aux écoles d'architecture françaises a été lancé afin de récolter les « nouvelles richesses » de l'ensemble du territoire. L'ENSASE a été retenue pour présenter *C'est d'abord dehors que tout commence…*, un atlas des paysages de l'Ardèche.

L'Atlas des paysages est une expérimentation pédagogique partagée, initié par une équipe d'enseignants-architectes (Pierre-Albert Perrillat-Charlaz, enseignant semestre 4 (Licence) et Evelyne Chalaye, enseignante semestre 8 (Master)) dans un « atelier hors les murs » : l'Atelier Rural de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Étienne conduit dans les territoires du Nord-Ardèche. Il donne aux approches sensibles in situ un rôle primordial dans le processus de conception et revendique l'expérience de traverses de paysages comme une ressource du projet spatial contemporain.

INTERNATIONAL : ARMÉNIE

Convention de coopération d'enseignement et de recherche avec l'Université Nationale d'Architecture et de Construction d'Erevan. Signée pour une nouvelle période de 5 ans par Gagik Galstyan, recteur, et Jacques Porte, directeur, elle permet de poursuivre et de renforcer les ateliers pédagogiques communs de master 1 en Arménie et en France, ainsi que les échanges d'enseignants.

Depuis 5 ans, avec le soutien de la Région Rhône-Alpes, l'ENSASE a crée des liens pédagogiques avec l'Arménie sur la base d'une coopération bilatérale en semestre 8 dans le cadre de l'atelier *Réhabilitation – Habitat – Développement durable* porté par André Solnais et Rafi Bedrossian, enseignants, architectes. Une collaboration tournée sur les enjeux environnementaux de la reconversion d'immeubles de logements de l'époque moderne.

Entre 1940 et 1960, la reconstruction après guerre en France et l'expansion urbaine liée à la période soviétique en Arménie ont vu se développer des opérations de logements centre-ville et péri-centraux aux constitutions identiques, tant au plan de l'organisation spatiale, qu'au plan morphologique, qu'au plan de la typologie des bâtiments ainsi qu'à celui des modes constructifs.

Il s'agit pour les étudiants de répondre à un programme de réhabilitation / reconversion d'un immeuble de logements de la période moderne, en intégrant les problématiques de mutations énergétiques, d'économie foncière, de qualité de l'espace habité, de composition urbaine. Cet échange pédagogique France-Arménie permet aux étudiants de mettre en relation des compétences et savoirs-faire de deux cultures constructives reposant sur des pensées sociales et politiques différentes avec pour socle commun un ancrage sur les problématiques de réorientation des savoirs et de la pratique des architectes liés à la prise de conscience environnementale, durable et responsable.

Les étudiants du semestre 8 de l'atelier *Réhabilitation – Habitat – Développement durable* sous la responsabilité d' A. Solnais et R. Bedrossian, enseignants et architectes, se sont rendus à Erevan pour un workshop d'une semaine, en mars.

Une délégation d'enseignants et d'étudiants arméniens a été accueillie, quant à elle, à l'ENSASE, du 21 au 27 juin 2016.

NOUVEAUX PARTENARIATS EN AMÉRIQUE DU SUD

L'ENSASE a conclus une trentaine de conventions internationales en Europe, Amérique du nord, Amérique du sud et Chine, permettant aux étudiants d'avoir une expérience à l'étranger dans des formes diverses. La densification de certaines d'entre elles va permettre de développer les échanges d'enseignants, les expositions et de construire des partenariats de recherche.

Du 6 au 23 avril 2016, une délégation de l'ENSASE composée de Jacques Porte, directeur, Morgane Bédiée, responsable de la *Mobilité internationale, vie scolaire et action sociale étudiante*, Manuel Bello-Marcano, responsable du laboratoire *Transformations* et Philippe Ayad, architecte, président de la *Commission relations internationales* s'est rendue au Brésil et en Colombie.

À São Paulo (Brésil), la délégation de l'ENSASE a été accueillie par Joao Sette Whitaker Ferreira, maire-adjoint de São Paulo, chargé de l'habitat et professeur à la Faculté d'architecture et d'urbanisme (FAU), véritable temple de l'enseignement construit par l'architecte Vilanova Artigas. Des rencontres ont été conduites avec Helena Ayoub, architecte, coordinatrice des masters et des doctorats de la FAU, et Denise Duarte, responsable du laboratoire du « confort environnemental ».Un nouveau partenariat de recherche est construit sur la question de l'habitat. Le séjour a été oragnisé par Juliano Thomé, architecte, détenteur des diplômes de l'UEL et de l'ENSASE permettant la découverte de la production architecturale de Sao Paulo et Brasilia.

À Londrina (Brésil), la convention de partenariat a été renouvelée avec le Dr. Ludoviko Carnasciali dos Santos, vice-recteur de l'Université (UEL) et Eloisa Ribeiro Rodrigues, cheffe du département d'architecture. Manuel Bello-Marcano a prononcé la leçon inaugurale, après une présentation de l'ENSASE devant les étudiants brésiliens. Grâce à Bruno Pasello, architecte, détenteur des deux diplômes UEL et ENSASE, ces rencontres ont été empreintes d'une passion commune et conduites sous le signe de l'amitié.

À Medellin (Colombie), une convention partenariale a été signée entre la Faculté d'architecture San Buenaventura, représentée par son recteur Fray Jose Alirio Urbina Rodriguez OFM et l'ENSASE pour la mise en œuvre d'un double diplôme, des échanges d'étudiants et d'enseignants et des recherches communes. Cette convention est le fruit du travail des architectes-enseignants Leonardo Correa Velasquez, Carlos A. Pinto Santa et Pierre Barou, diplômé de l'ENSASE et enseignant depuis plus de trois ans à Medellin.

COLLABORATION RENFORCÉE AVEC L'UNIVERSITÉ JEAN MONNET

Les Conseils d'administration respectifs de l'Université Jean Monnet en date du 4 juillet 2016 et de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Étienne, en date du 5 juillet 2016, ont mandaté, par vote à l'unanimité, Michelle Cottier, Présidente de l'UJM, et Jacques Porte, Directeur de l'ENSASE, pour conduire, en concertation avec les acteurs des deux établissements, la mise en œuvre d'une convention d'association.

Ce rapprochement traduit la volonté des deux partenaires d'impulser une dynamique académique au sein de l'écosystème universitaire, de renforcer, par un croisement des savoirs, une offre pluridisciplinaire de formation du pôle universitaire de Saint-Étienne et de rendre attractif l'enseignement supérieur sur le territoire stéphanois.

Il s'agira, pour les deux établissements, qui mènent depuis longtemps des collaborations fructueuses, de construire une identité commune et une politique concertée à partir de trois axes :
● conforter la réussite des étudiants en favorisant une politique de campus centrée sur la qualité de la vie étudiante et l'accès aux services ;
● développer et diversifier l'offre de formation en construisant des projets de parcours à la carte, mise en place de passerelles et développement de doubles cursus, favorisant la réussite et l'insertion professionnelle des étudiants ;
● porter une politique de recherche de qualité.

UNIVERSITÉ DE LYON / ComUE

L'ENSASE rejoint la Communauté d'Universités et d'Établissements de Lyon / Saint-Étienne. Par approbation du Conseil d'administration de l'Université de Lyon en date du 29 septembre 2015, une convention d'association est désormais conclue entre l'Université de Lyon et l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Étienne.

L'Université de Lyon, second pôle scientifique de France, auparavant Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur, est devenue, en février 2015, une Communauté d'Universités et Établissements (ComUE), groupement confédéral au statut d'établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel qui rassemble des universités, grandes écoles, organismes de recherche du site Lyon / Saint-Étienne et comporte, depuis le 29 septembre dernier, 12 établissements membres et 11 établissements associés. Son ambition majeure : être une référence européenne et internationale en fédérant et promouvant le haut potentiel scientifique du site. Elle œuvre en partenariat avec les collectivités locales (Région Rhône-Alpes, communautés urbaines de Lyon et Saint-Étienne), les organismes de recherche, et en lien étroit avec les entreprises, ouvrant ainsi de nombreuses passerelles opérationnelles entre chercheurs, étudiants, doctorants et entreprises. L'Université de Lyon initie et porte, en outre, la coordination de grands projets pour l'avenir du site (ex : Plan Campus, Programmes des Investissements d'Avenir, candidature #IDEXLYON2016), en véritable acteur de la stratégie métropolitaine lyonnaise et stéphanoise.

En tant qu'établissement associé à l'Université de Lyon, l'ENSASE offre à ses étudiants la possibilité d'enseignements complémentaires dans les établissements membres, l'opportunité de bénéficier de formations en alternance et d'expérimentations pédagogiques grâce à la mobilisation de ressources numériques (MOOCS). Par ailleurs, l'Université de Lyon offre un environnement favorisant la recherche en architecture. L'ENSASE est également intégrée dans les grands programmes de recherche comme le Programme Investissements d'Avenir (PIA) ainsi qu'au dispositif de société d'accélération de transfert de technologie (SATT) PULSALYS. L'ENSASE devient partenaire de l'alliance internationale de l'Université de Lyon dont l'objectif est de consolider un espace d'échanges, de collaboration et de promotion en matière de formation et de recherche avec les établissements partenaires internationaux. L'ENSASE bénéficie également des services de l'espace Ulys, espace de services destiné à améliorer l'accueil réservé aux scientifiques étrangers du site Lyon / Saint-Etienne. Enfin, L'ENSASE est pleinement associée à la politique d'amélioration de la qualité de vie étudiante et l'accès aux services (sport, culture, santé, transports).

MESSAGE DU DIRECTEUR

« Notre pays est une nouvelle fois frappé lâchement par les ennemis de la liberté et des valeurs qui fondent notre République. En cette heure tragique nos premières pensées vont aux victimes de ces actes ignobles et à leurs familles. 130 morts de toutes nationalités, de toutes confessions religieuses. Parmi elles, Amine IBNOLMOBARAK, architecte, enseignant à l'école d'architecture de Paris-Malaquais, Quentin MOURIER, architecte, doctorant à l'école d'architecture de Versailles.

En ce jour de deuil national, il est nécessaire de se rassembler, ici, comme dans tous les établissements publics, dans toutes les entreprises, dans toutes les villes de France et d'Europe. Nous devons montrer que notre détermination à combattre la barbarie reste intacte. En tant qu'architectes, futurs architectes, nous avons une responsabilité devant l'Histoire, celle d'agir sur les territoires pour construire une société du vivre ensemble, faire primer l'intérêt général, être citoyen. En tant qu'enseignants et administratifs, nous avons la responsabilité de transmettre et permettre l'épanouis-sement de la génération montante, lui donner les armes culturelles pour défendre les valeurs de la République, celles de la France des Lumières.

Notre présence aujourd'hui est une réponse aux assassins, aux extrémistes, à tous ceux qui essayent de faire plier la République et notre modèle culturel par la peur et l'horreur. Nous faisons bloc pour réaffirmer nos valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité. Je vous invite à vous recueillir en observant une minute de silence. »

Saint-Étienne, le 16 novembre 2015
Jacques Porte

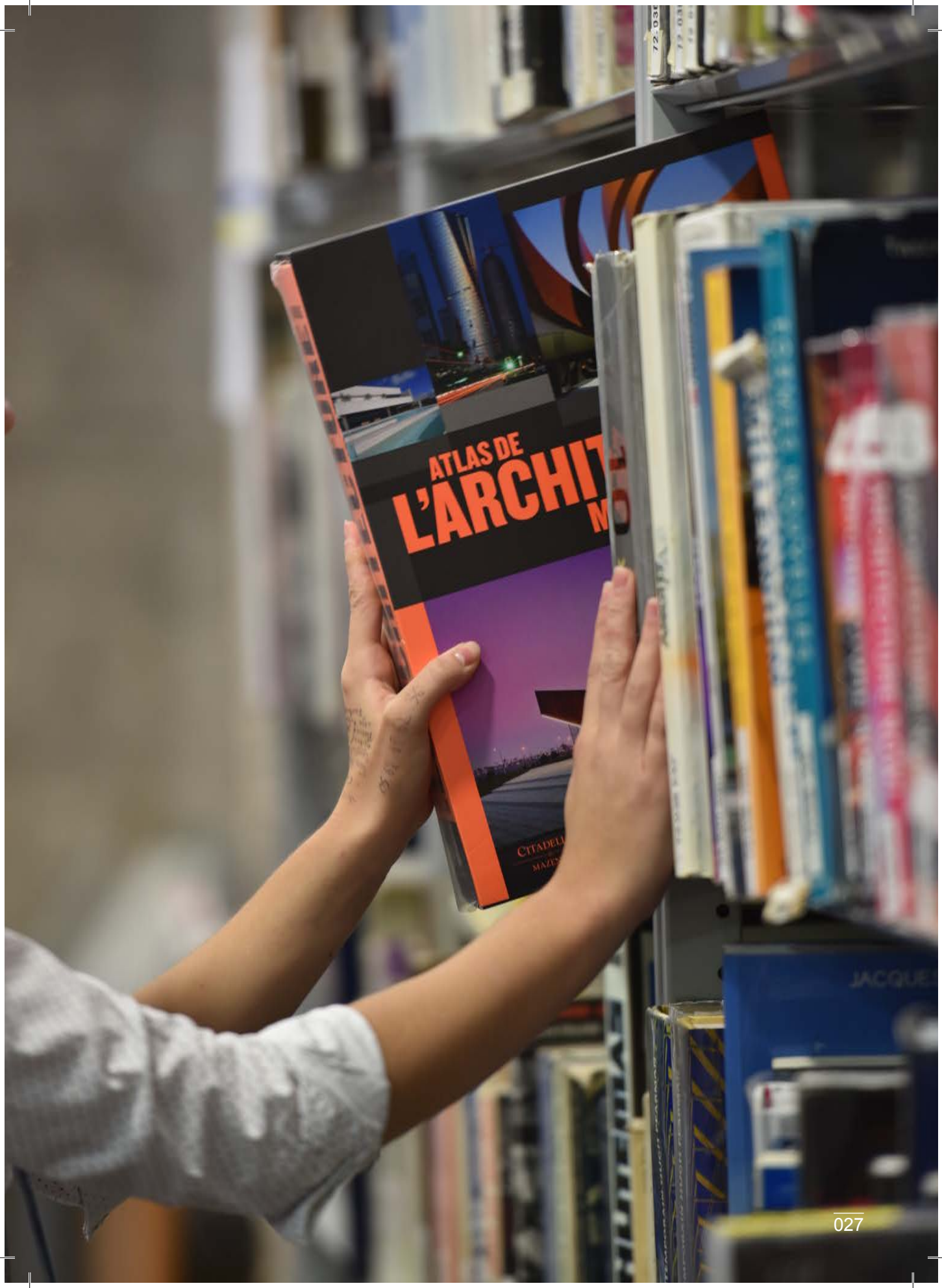
ATLAS DE
L'ARCHIT
CITADELL
MAZIS
JACQUE

ÉTUDIER

L’ENSASE construit sa spécificité en développant une pédagogie liée à la tradition industrielle, urbaine et rurale de son territoire, mais également en coopérant avec l’Université Jean Monnet, des écoles d’ingénieurs et l’École d’Art et Design de Saint-Étienne, pour conduire une pédagogie basée sur la complémentarité et fournir ainsi aux étudiants une formation interdisciplinaire et ouverte.

L’ENSASE place au centre de sa pédagogie le projet en architecture. « L’enseignement du projet » est un enseignement « du projet par le projet », sa finalité est la conception architecturale et urbaine. Tout au long du cursus, l’atelier de projet est un lieu de synthèse des savoirs.

PLATEFORMES PÉDAGOGIQUES

En cycle licence, la mise en place des plateformes pédagogiques dans l'atelier d'architecture ont fait intervenir d'autres disciplines pour enrichir les enseignements du projet. L'ingénierie, l'histoire, la philosophie, la sociologie, ont ainsi contribué à fournir des apports théoriques aux ateliers de projet. En cycle master, les plateformes, quant à elles, ouvrent à l'initiation recherche, à l'apport des sciences de l'ingénieur et à la représentation du projet architectural.

POURSUITE DES PARTENARIATS EN M1

Les quatre partenariats pédagogiques et de recherche lancés l'année précédente ont été maintenues avec d'autres établissements d'enseignement supérieur :

● élaboration et réalisation de modules expérimentaux et prototypes à l'échelle 1 aux Grands Ateliers de l'Isle d'Abeau avec des étudiants et enseignants de l'École des Mines de Saint-Étienne ;

● partenariat pédagogique avec la section Design - Architecture de l'East China Normal University de Shanghai ;

● partenariat pédagogique et de recherche avec l'École supérieure d'art et design de Saint-Étienne ;

● partenariat pédagogique avec la faculté d'architecture de l'Université d'État d'architecture et de construction d'Erevan (Arménie) sur la reconstruction et le logement social.

LICENCE

La licence permet d'acquérir un socle de compétences et de connaissances commun. Il transmet aux étudiants les bases d'une culture architecturale, la compréhension et la pratique du projet architectural en expérimentant des connaissances, concepts, méthodes et savoirs fondamentaux. Les processus de conception couvrent divers contextes et échelles et se réfèrent à des usages, des techniques et des temporalités.

Une des spécificités du cycle de licence de l'ENSASE consiste à aborder, grâce à un dispositif d'alternance semestrielle, des thématiques pédagogiques corrélées à « l'Édifier » et au « Territoire ». Les outils et les savoirs apportent à l'étudiant une vision large de l'architecture et garantissent un premier niveau d'autonomie (outils, savoirs, compétences) en matière de conception architecturale liée à la ville, à l'environnement et à l'utilisation d'outils informatiques.

Le cycle de licence est nourri par l'histoire du territoire de l'école, qui est profondément marqué par l'héritage industriel et son territoire rural. L'enseignement du et par le projet se concentre donc principalement sur la conception architecturale, urbaine et paysagère. Il est enrichi par d'autres enseignements indispensables pour la structuration de la pensée sur les villes et territoires industriels : la pensée constructive et savoirs techniques, l'espace public, l'art, le design et le projet urbain ou sur de grands enjeux et mutations sociétaux de la ville, de l'architecture et des territoires contemporains (l'environnement – développement durable et éco-responsable, l'éthique et la démocratie participative, les logements, y compris leur réhabilitation, la mobilité, les territoires ruraux).

Les autres enseignements : le dessin d'architecture, l'histoire et la théorie de l'architecture, la géométrie appliquée, la construction (matériaux, physique du bâtiment), les arts plastiques, les sciences humaines et sociales, les langues vivantes sont dispensées tout au long du cursus et s'efforcent d'introduire une réflexion ou application liées au processus de conception ou de création architecturale. D'autres enseignements dédiés à des savoirs plus académiques tels que l'initiation à la recherche, débouchent sur la rédaction d'un rapport d'étude et d'un mémoire.

Enfin, les étudiants se confrontent à des mises en situation professionnelle en ayant un stage au 3e et 5e semestre. L'initiation à la recherche est également dispensée en fin de cycle.

277 étudiants inscrits en 2015-2016

VOYAGES D'ÉTUDES

Sur des sites emblématiques, d'études ou pour expérimenter le savoir des étudiants sur le terrain en France ou à l'étranger, les voyages pédagogiques sont parties intégrantes des objectifs d'enseignement. Ils sont gratuits pour les étudiants et pris en charge par l'ENSASE. En échange, le travail produit et les workshops sont évalués et génèrent des crédits (ECTS) obligatoires.
Voyages effectués sur 2015-2016 : S1 : « Sur les traces de Le Corbusier : du Thoronet à La Tourette» / S2 : Charlieu (Loire), Berne (Allemagne) / S4 : Saint-Félicien (Ardèche) / S5 : Romans-sur-Isère (Drôme)

DIPLÔME D'ÉTUDES EN ARCHITECTURE CONFÉRANT LE GRADE DE LICENCE

Organisation des unités d'enseignement et des enseignements.

Code UE	Intitulé des enseignements	Caractère	Cours magistraux	Travaux dirigés	Travaux pratiques	Heures encadrées	ECTS	Pondé-ration
SEMESTRE 1								
1.1.1	Objet - Architecture - La forme intérieure	obligatoire	22	106		128	14	75 %
1.1.2	Représentation architecturale I	obligatoire	3	15		44	14	25 %
1.2.1	Approche du dessin - Dessin : objet / Dessin : Sujet - Workshop	obligatoire	8	56		64	6	78 %
1.2.2	La modernité, la figuration, l'abstraction	obligatoire	18			18	6	22 %
1.3.1	STA 1	obligatoire	40	8		32	10	25 %
1.3.2	Introduction à l'histoire de la ville	obligatoire	24			24	10	19 %
1.3.3	Architecture, art et matérialité	obligatoire	28			20	10	15 %
1.3.4	Anthropologie de l'espace	obligatoire				28	10	22 %
1.3.5	Langues I	obligatoire				24	10	19 %
						382	30	
SEMESTRE 2								
2.1.1	L'architecture et le lieu	obligatoire	22	106		128	13	86 %
2.1.2	Représentation architecturale II	obligatoire	2	10		20	13	14 %
2.2.1	Territoires et Société	obligatoire	32			32	6	46 %
2.2.2	Promenade en ville	obligatoire	4	28		32	6	46 %
2.2.3	Regards croisés	obligatoire	40	24		6	6	8 %
2.3.1	STA 2	obligatoire	9	9		48	11	35 %
2.3.2	La ville / Les villes	obligatoire				50	11	37 %
2.3.3	Représentation architecturale 2 : Géométrie	obligatoire		10		38	11	28 %
						354	30	

Code UE	Intitulé des enseignements	Caractère	Cours magistraux	Travaux dirigés	Travaux pratiques	Heures encadrées	ECTS	Pondé-ration
SEMESTRE 3								
3.1.1	Architecture : Structure - Construction - Technique	obligatoire	10	118		128	15	62 %
3.1.2	La pensée constructive	obligatoire	32			32	15	15 %
3.1.3	Représentation Architecturale III	obligatoire	2	10		48	15	23 %
3.2.1	Dessin et couleur sur site : approche de la question du lieu	obligatoire		32		32	5	53 %
3.2.2	Art moderne et comtemporain : une histoire matérielle	obligatoire	40		8	16	5	27 %
3.2.3	Initiation méthodologie	obligatoire	32			12	5	20 %
3.3.1	STA 3	obligatoire	16			32	8	28 %
3.3.2	Histoire de l'architecture : corpus de références	obligatoire	14	14		32	8	28 %
3.3.3	Espaces interstitiels, lieux du franchissement	obligatoire				28	8	24 %
3.3.4	Langues II	obligatoire				24	8	20 %
3.4.1	Stages	obligatoire				10	2	100 %
						394	30	
SEMESTRE 4								
4.1.1	Objet d'architecture - matériau de paysage	obligatoire	16	112		128	15	65 %
4.1.2	Représentation architecturale IV	obligatoire		20		36	15	25 %
4.1.3	Art, couleur et paysage	obligatoire		14		20	15	10 %
4.2.1	Connections	obligatoire	12	12		24	5	50 %
4.2.2	Histoires de la construction	obligatoire	12	12		24	5	50 %
4.3.1	STA 4	obligatoire	40	24		48	10	39 %
4.3.2	Architecture contemporaine : esquisses d'histoires	obligatoire	24			24	10	19 %
4.3.3	Le lieu, l'architecture et l'art	obligatoire	4	24		28	10	23 %
4.3.4	Langues III	obligatoire				24	10	19 %
						356	30	

Code UE	Intitulé des enseignements	Caractère	Cours magistraux	Travaux dirigés	Travaux pratiques	Heures encadrées	ECTS	Pondé-ration
SEMESTRE 5								
5.1.1	Projet urbain	obligatoire	32	96		128	15	67 %
5.1.2	Représentation architecturale 5	obligatoire		12		26	15	14 %
5.1.3	Lecture sensible de la ville	obligatoire	40			12	15	6 %
5.1.4	Stratégies urbaines et territoriales	obligatoire	20	4		24	15	13 %
5.2.1	Techniques et matériaux Approche anthropologique	obligatoire	28			28	6	31 %
5.2.2	Logements / Métropoles XXè Lyon - Berlin - Saint-Étienne	obligatoire	32			32	6	36 %
5.2.3	Habiter	obligatoire	98			30	6	33 %
5.3.1	STA 5	obligatoire	18			98	7	72 %
5.3.2	L'inscription dans le temps	obligatoire		24		18	7	12 %
5.3.3	Langues IV	obligatoire				24	7	16 %
5.4.1	Stage	obligatoire				10	2	100 %
						430	30	
SEMESTRE 6								
6.1.1	Habitat ville et territoires	obligatoire	32	96		128	15	65 %
6.1.2	STA 6	obligatoire	28	8		20	15	10 %
6.1.3	Représentation architecturale VI	obligatoire	18			48	15	25 %
6.2.1	Sculptures - Habitacles GAÏA et Musée de la Mine	obligatoire	6	22		28	5	42 %
6.2.2	Urbanisme et projet territorial	obligatoire	28	11		39	5	58 %
6.3.1	Nature, culture et architecture	obligatoire	28			28	5	60 %
6.3.2	Ville et citoyenneté	obligatoire				18	5	40 %
6.4.1	Rapport d'études	obligatoire		32		32	5	80 %
6.4.2	Méthodologie : préparation au mémoire de master	obligatoire				6	5	20 %
						347	30	
						2 263		

CYCLE MASTER

En cycle de master 1, quatre partenariats sont développés avec d'autres établissements d'enseignement supérieurs :

● élaboration et réalisation de modules expérimentaux et prototypes à l'échelle 1 aux Grands Ateliers de l'Isle d'Abeau avec des étudiants et enseignants de l'École des Mines de Saint-Étienne ;
● partenariat pédagogique avec la section Design-Architecture de l'East China Normal University de Shanghai ;
● partenariat pédagogique et de recherche avec l'ESADSE ;
● partenariat pédagogique avec l'Université d'Erevan (Arménie) sur la reconstruction et le logement social.

Des plateformes sont également organisées pour l'initiation à la recherche, l'apport des sciences dures et la représentation du projet architectural. En effet, l'ouverture du doctorat en architecture engage l'école à offrir une préparation à la recherche en cycle master autour des lectures critiques, la manipulation des outils de recherche et les séminaires « recherche ». Des PFE avec mention « recherche » parachèvent le parcours de l'étudiant en cycle de master.

Le cycle de master s'articule autour de 4 domaines d'études, qui réaffirment le projet pédagogique du cycle qui vise à développer l'autonomie de l'étudiant :

Matérialités contemporaines, Art, Paysage (D1) s'investit dans le monde réel et le renouvellement de la pensée architecturale en écho aux mutations techniques, sociales, économiques et culturelles.

Ce domaine d'études reconsidère ainsi les notions intrinsèques et traditionnelles de l'architecture telles que densité, lieu, échelle, limite, forme, composition, figure, identité, et ouvre sur de nouvelles notions comme flux, ambiance, paysage, mouvement, ambiguïté, ubiquité, instabilité, phénoménologie.
Enseignantes : M. Clément, S. Segapeli

Architecture, Urbanisme, Territoires (D2) offre un point de vue sur la dimension territoriale de l'architecture : le contexte du projet d'architecture ou l'objet du projet urbain. Ville, cadre bâti ou architecture sont abordés dans leurs dimensions historique, temporelle et sociale, celles-ci étant créatrices de modes de vie et de formes d'urbanisation. *Enseignants : J.P. Vettorello, R. Chazalon, C. Tautel*

Formes, Architecture, Milieux (D3)
L'espace d'architecture, porteur des questions d'aujourd'hui est au cœur des relations entre formes, architecture et milieux. Alors que de plus en plus d'édifices s'élèvent avec des formes virtuoses défiant les lois de la pesanteur, comment trouver un langage architectural mesuré ? En abordant de grands projets dans les villes européennes, puis des projets d'actualité sur le territoire, l'indispensable approche technique et écologique de l'architecture est d'abord nourrie par le sens premier de l'espace. *Enseignant : D. Vigier*

Habitat, Culture, Environnement (D4) propose d'acquérir les compétences et l'expertise nécessaires à la pratique du projet architectural et urbain, en explorant les problématiques liées à l'habitat dans la société contemporaine. L'habitat ne peut se penser qu'en relation étroite à une culture : le mode « d'habiter » appelle nécessairement un projet social, ainsi que la définition de conditions sociétales.

L'habitat est dans sa structure, constitutif des territoires. Il exprime dans son organisation spatiale et par l'usage qu'il sert, le sens et l'identité d'un corps social.
Enseignants : J. M. Dutreuil, D. Fanzutti

VOYAGES D'ÉTUDE

Les voyages sur des sites emblématiques, d'études ou pour expérimenter le savoir des étudiants sur le terrain en France ou à l'étranger sont parties intégrantes des objectifs d'enseignement. Ils sont gratuits pour les étudiants et pris en charge par l'ENSASE. En échange, le travail produit et les workshops sont évalués et génèrent des crédits (ECTS) obligatoires.
Voyages effectués : S8 D3 : Grisons (Suisse) / S9 D4 : Nantes et Rennes / S7-S9 D1 : Turin (Italie) / S7-S9 D2 : Konstanz (Suisse) / S7-S9 D3 : Rotterdam (Pays-Bas) / S8 D4 : Erevan (Arménie) / S8-S10 D2 : Shanghai (Chine)

DIPLÔME D'ÉTAT D'ARCHITECTE CONFÉRANT LE GRADE DE MASTER

Organisation des unités d'enseignement et des enseignements.

Code UE	Intitulé des enseignements	Enseignants	Caractère	Heures encadrées	ECTS	Pondé-ration
SEMESTRE 7						
7.1.1	Atelier 1 : Dynamiques architecturales et urbaines	S. Segapeli	obligatoire au choix	120	15	80 %
7.1.2	Atelier 2 : Architectures de la mobilité	J.P. Vettorello				
7.1.3	Atelier 3 : Architecture as political practice (en anglais)	X. Wrona				
7.1.4.a	Séminaire Atelier 1 : De l'objet au processus	S. Segapeli	obligatoire	30		20 %
7.1.4.b	Séminaire Atelier 2 : L'architecture dans l'œuvre d'ingénierie	J.P. Vettorello				
7.1.4.c	Séminaire Atlier 3 : Architecture as political pratice (en anglais)	X. Wrona				
7.2.1	Séminaire d'initiation à la Recherche – Transformation(s)	M.A. Gilot *Intervenant*	obligatoire	20	5	50 %
7.2.2.a	IR-Outils et méthodes de la Recherche Énergie : climatologie urbaine	C. Mathevon *Intervenant*	obligatoire au choix	20		50 %
7.2.2.b	IR-Outils et méthodes de la Recherche Archives et sources	J. Garleff *Intervenant*				
7.2.2.c	IR-Outil de Recherche La recherche sur les procédés constructifs	J.P. Schwarz				
7.3.1	STA VII-a : Eco-morphologie et énergie : une constante du projet	C. Mathevon	obligatoire	20	10	19 %
7.3.2	Logement social : Patrimonialisation et paradigme de la vie en société	R. Kaddour *Intervenant*	obligatoire	20		19 %
7.3.3	STA VII-b Énergie / Enveloppes et matériaux	J.P. Schwarz	obligatoire	20		19 %
7.3.4.a	Cours optionnel : Milieu(x)	A. Lefebvre	obligatoire au choix	26		24 %
7.3.4.b	Cours optionnel : Nature, Culture, Architecture	L. Pecquet				
7.3.4.c	Cours optionnel : Bâti réhabilitation	J.L. Coutarel				
7.3.5	Langues VII	Intervenants	obligatoire	20		19 %
				296	30	

Code UE	Intitulé des enseignements	Enseignants	Caractère	Heures encadrées	ECTS	Pondé-ration
SEMESTRE 8						
8.1.1	Atelier 1 : Pensée constructive Partenariat école des Mines / GAIA	F. Le Bail	obligatoire au choix	150	15	100 %
8.1.2	Atelier 2 : Eco-conception, Eco-construction des territoires Partenariat Chine	C. Tautel				
8.1.3	Atelier 3 : Naturel-Artificiel-Matériel Partenariat École de Design	E. Chalaye				
8.1.4	Atelier 4 : Habitat, Culture, Environnement-réhabilitation, habitat et développement durable Partenariat Erevan	A. Solnais				
8.1.5	Plateforme Ateliers					
	STA VIII employées sur les 4 ateliers (70h)	J.P. Schwarz *Intervenant*				
8.2.1	Préparation au Mémoire	J. Garleff *Intervenant*	obligatoire	35	8	100 %
8.2.2.a	IR-Outil de Recherche "Anthropologie visuelle"	L. Pecquet	obligatoire au choix	20	3	50 %
8.2.2.b	IR-Outil de Recherche "Territoire et paysage"	N.N.				
8.2.2.c	IR-Outil de Recherche "Rédiger un article scientifique"	A. Lefebvre				
8.2.3	Traverse(s)	P.A. Perrillat *Intervenant*	obligatoire	20		50 %
8.3.1	Théories contemporaines de l'architecture et projet urbain	S. Segapeli	obligatoire	26	4	56 %
8.3.2	Langues VIII	Intervenants	obligatoire	20		44 %
				271	30	

Code UE	Intitulé des enseignements	Enseignants	Caractère	Heures encadrées	ECTS	Pondé-ration
SEMESTRE 9						
9.1.1	D1 : Matérialités contemporaines, Art, Paysage	N.N.	obligatoire au choix	150	16	100 %
9.1.2	D2 : Architecture, Urbanisme, Territoires Projets pour l'« Entre-ville »	C. Tautel				
9.1.3	D3 : Formes, Architecture, Milieux	D. Vigier				
9.1.4	D4 : Habitat, Urbanité, Environnement	J.M. Dutreuil				
9.1.5.a	Séminaire D1 : Matérialités contemporaines, Art, Paysage	M. Clement	obligatoire au choix	30		
9.1.5.b	Séminaire D2 : Architectures, Urbanisme, Territoire	C. Tautel				
9.1.5.c	Séminaire D3 : Matière – Forme – Devenir	P.A. Perrillat				
9.1.5.d	Séminaire D4 : Habitat, Urbanité, Environnement	J.M. Dutreuil				
9.1.6	Plateforme ateliers / séminaire					
9.1.6.a	STA IX (4 x 8h par Domaine)	J.P. Schwarz	obligatoire			
9.1.6.b	IR-Initiation à la recherche - Lectures critiques D1, D2, D3, D4 4 x 8h	M. Bello-Marcano *Intervenant*	obligatoire			
9.2.1	Préparation au Mémoire II	J. Garleff *Intervenant*	obligatoire	35	10	100 %
9.2.2	Séminaire d'initiation à la recherche : Transformation(s)	M.A. Gilot *Intervenant*	obligatoire	20	4	53 %
9.2.3	Habiter IX	L. Pecquet *Intervenant*	obligatoire	18		47 %
9.3.1	RA IX - Soutien informatique / Préparation professionnelle	L. Ray	optionnel	36	0	
				253	30	
SEMESTRE 10						
10.1.1	PFE - projet de fin d'études D1 Art, Paysage	M. Clement	obligatoire au choix	150	22	100 %
10.1.2	PFE - projet de fin d'études D2 Architecture, Urbanisme, Territoires	C. Tautel				
10.1.3	PFE - projet de fin d'études D3 Formes, Architecture, Milieux	D. Vigier				
10.1.4	PFE - projet de fin d'études D4 Habitat, Culture Environnement	D. Fanzutti				
10.1.5	Plateforme					
10.1.5.a	IR-Initiation à la recherche - Lecture critique D1, D2, D3, D4 4 x 8h	M. Bello-Marcano *Intervenant*	obligatoire			
10.1.5.b	Soutien PFE STA X	J.P. Schwarz	obligatoire	20		
10.1.5.c	Soutien PFE RA X	L. Ray	optionnel	20		
10.2.1	PFE Mention recherche / Mémoire / Encadrement	Intervenants	optionnel	20		
10.3.1	Stage	D. Vigier	obligatoire	8	8	100 %
				198	30	
				1018		

MASTER ESPACE PUBLIC

Ce master bénéficie d'une cohabilitation du diplôme par le Ministère de la culture et de la communication et celui de l'enseignement supérieur et de la recherche. 1/3 des enseignements est assuré par des architectes maître-assistants et praticiens et un plasticien de l'ENSASE.
Les savoirs-faire de recherche transmis par le Master Espace Public s'appuient sur la coopération des différents membres de l'équipe de recherche des établissements, participation à des publications, coopération dans le montage de journées d'étude et colloque.

Ce master se situe au niveau international du fait de liens avec le réseau international Ambiances, et dans la coopération avec des Écoles d'architecture de Bruxelles ou Rome, avec l'Université de Shanghai, de Naples. Chaque année de formation est ainsi ponctuée par des échanges et projets internationaux : réponses à appel d'offre comme celui, par exemple, de l'Exposition universelle de Shanghai.
Il forme également à la multi-culturalité et à la comparaison entre les différents archétypes en matière d'espace public (Maghreb, Amérique du Sud, Chine, Asie, Europe) et au développement de projets internationaux : voyages d'étude à l'étranger, projet Exposition universelle ou Biennale internationale design par exemple. Les étudiants sont impliqués dans la préparation (lectures, rencontres, films) du voyage d'étude à l'étranger (Berlin, Rome, Naples), dans l'organisation d'une exposition « retour de voyage ». Les stages peuvent se réaliser à l'étranger.

15 étudiants inscrits en 2015-2016

HABILITATION À LA MAÎTRISE D'ŒUVRE EN SON NOM PROPRE

La formation permet à l'architecte diplômé d'État d'approfondir ou d'actualiser ses connaissances dans trois domaines spécifiques :
● les responsabilités personnelles du maître d'œuvre : création et gestion des entreprises d'architecture, principes déontologiques, questions de la négociation de la mission (contrat, assurances…), relations avec les partenaires, co-traitance, gestion et techniques de suivi du chantier ;
● l'économie du projet : détermination du coût d'objectif, liens avec les acteurs (économiste, bureaux d'études techniques, entreprises…) ;
● les réglementations, normes constructives, usages…

Loin de l'idée de la transmission d'un savoir exhaustif, la formation proposée privilégie aussi un apprentissage critique, « un savoir apprendre pour savoir exercer ». Il s'agit ainsi de stimuler les postulants « d'apprendre à apprendre », aptitude primordiale pour leur avenir professionnel.
La formation comprend trois aspects :
● enseignements théoriques & pratiques ;
● mise en situation professionnelle ;
● soutenance d'un mémoire d'habilitation devant un jury.

32 étudiants-architectes inscrits en 2015-2016

ADMISSIONS

RÉFORME SUR L'ADMISSION DES PRIMO-RENTRANTS DE 1ÈRE ANNÉE DE PREMIER CYCLE D'ÉTUDES EN ARCHITECTURE

En 2013, le rapport Feltesse soulignait que « *les modalités d'entrée, propres à chaque école, sont trop diverses. Par ailleurs, la diversité des épreuves nécessitant des pré-requis acquis soit par la fréquentation de classes préparatoires, soit par une connaissance culturelle de l'architecture est apparu comme facteur d'inéquité, alors que la culture architecturale n'est pas dispensée au lycée.* ».

En 2014, pour favoriser l'égalité de traitement entre les candidats et la diversification scolaire des étudiants en architecture, un cadre général de réforme, établi à droit constant, a été défini en concertation avec les écoles. Ce cadre propose un recrutement en deux phases comprenant un examen du dossier scolaire, suivi d'un entretien de motivation avec un jury ne nécessitant pas de préparation spécifique.

L'ENSASE a mis en place cette réforme. Elle a abandonné l'usage d'un dossier personnel déposé par l'étudiant au cours de la procédure d'admission. L'admission des étudiants s'est effectué selon la base d'une pré-inscription « Admission Post Bac ». Les candidats ont été ensuite classés en fonction du résultat de leur moyenne générale des notes obtenues. Au regard des effectifs autorisés, les 300 meilleures moyennes ont été retenues pour être auditionnées le 23 mai 2015. Néanmoins dans un souci de diversité et d'égalité des chances, les instances ont étudié les dossiers d'œuvres présentés par les candidats ayant obtenu une moyenne générale se situant entre 12,82 et 11,97 soit 96 dossiers.

Par ailleurs, il a été convenu d'accroître l'accessibilité de l'école en augmentant le nombre d'admission par le biais de la VAP et la VAA.

Après étude du dossier de candidature par la Commission des Métiers et de l'Orientation, 350 candidatures ont été retenues pour être auditionnées lors des auditions du 21 mai. L'audition s'est déroulée devant un jury composé de deux membres enseignants ou personnalités qualifiées sur une durée d'environ 15 minutes, sur la base de critères prédéfinis, tels que la motivation, la capacité d'adaptation, de communication et de synthèse, de créativité, de mener des études en architecture.

Ainsi en 2015-2016 : 1 466 postulants pour 350 auditionnés et 85 inscriptions en 1ère année de licence.

PROCÉDURE D'ADMISSION EN 1ÈRE ANNÉE À L'ENSASE

CRITÈRES D'ADMISSION ÉTUDIANTS FRANÇAIS

Être titulaire du baccalauréat ou justifier d'une attestation de succès à un diplôme d'accès aux études universitaires ou d'un titre français ou étranger admis en dispense ou en équivalence du baccalauréat.

ÉCHÉANCES ET FORMALITÉS

Demande d'admission : les pré-inscriptions se font exclusivement sur le portail internet Admission Post-Bac :
http://www.admission-postbac.fr/

Sont concernés par cette procédure :
● les candidats préparant le baccalauréat français ;
● les candidats titulaires du baccalauréat français ;
● les candidats titulaires ou préparant un diplôme admis en dispense du baccalauréat français ;
● les candidats titulaires ou préparant un diplôme de l'Union Européenne équivalent au baccalauréat français.
Le formulaire papier de pré-inscription sur le portail Admission Post-Bac doit être retourné à l'ENSASE avec les documents stipulés sur le site APB :
● la fiche de renseignements (à imprimer sur APB) ;
● les copies des bulletins scolaires des classes de première (3 trimestres) et terminale (2 premiers trimestres), ou les notes obtenues au baccalauréat ;
● la preuve du paiement carte bancaire (APB en ligne par Paybox) ou chèque libellé à l'attention de l'agent comptable de ENSASE ;
● 37 euros pour les étudiants non boursiers ou 19 euros pour les étudiants boursiers qui fourniront leur notification définitive de bourse.

Il est demandé aux postulants de ne pas attendre le dernier jour pour envoyer leur candidature, les délais postaux pouvant être variables et pouvant, de ce fait, mettre en péril leur candidature en cas de non réception dans des délais tenables par l'administration et au vu du calendrier imposé aux établissements par la procédure APB.

Un nombre déterminé de dossiers sera retenu par la Commission de validation pour passer une audition.

AUDITION DES CANDIDATS

L'audition des candidats prend la forme d'un entretien avec un jury constitué de 2 enseignants de l'ENSASE. Lors de l'entretien :
● aucune œuvre personnelle de nature technique, académique ou artistique ne doit figurer au dossier du candidat, même à titre facultatif ;
● il sera demandé au candidat d'être muni d'une lettre de motivation explicitant son choix d'études d'architecture et plus particu-

lièrement à Saint-Étienne.

À l'issue de chaque entretien, dont la durée minimale de 15 minutes est égale pour tous les candidats, les appréciations du jury sont formalisées sur une grille de critères fixée par la Commission de validation (profil, centres d'intérêt, motivation).

Le nombre de places d'accueil en première année est fixé chaque année par le Conseil d'administration.

Les dossiers incomplets ou parvenus hors délai, ainsi que ceux dont la réception entraîne pour l'école des frais (bien vérifier l'affranchissement), sont systématiquement refusés. Toute fraude constatée entraînera le rejet du dossier et l'impossibilité de présenter une nouvelle candidature à l'ENSASE.

VALIDATION DES ÉTUDES ET DES ACQUIS PROFESSIONNELS

Vous pouvez intégrer l'ENSASE en soumettant un dossier de validation des acquis académiques (VAA) ou de validation des acquis professionnels (VAP).

VALIDATION DES ACQUIS ACADÉMIQUES (VAA)

Pour les titulaires d'un diplôme de niveau bac +1 et bac +2, les modalités d'inscription sont les mêmes que pour les bacheliers (admission post-bac). Pour les titulaires d'un diplôme de niveau bac +3 et plus, l'admission aux études d'architecture se fait sur dossier VAA.

Le dossier VAA est à télécharger depuis le site : https://www.st-etienne.archi.fr/-Validation-des-etudes-et-acquis-.html

Une Commission étudiera le dossier de candidature. Elle est la seule habilitée à proposer l'année d'intégration dans le cursus de l'école.

VALIDATION DES ACQUIS PROFESSIONNELS (VAP)

En l'absence des diplômes préalablement requis pour intégrer l'ENSASE, les candidats peuvent soumettre un dossier validation des acquis professionnels (VAP). Le candidat relève de ce dispositif s'il a interrompu ses études depuis 2 ans ou plus. Le dossier permettra de positionner le candidat dans le cursus de la formation initiale.

Après examen du dossier et dans le cadre de cette procédure, une Commission pourra décider de convier le candidat pré-sélectionné à un entretien complémentaire.

Le dossier VAP est à télécharger depuis le site : https://www.st-etienne.archi.fr/-Validation-des-etudes-et-acquis-.html

Attention : si vous procédez à cette inscription Validation des Acquis, vous ne pouvez pas effectuer une inscription primo-entrant. Seul le dossier Validation des Acquis sera pris en compte. En cas de double envoi, aucun des deux dossiers ne sera accepté.

Analyse du
quartiers
et le

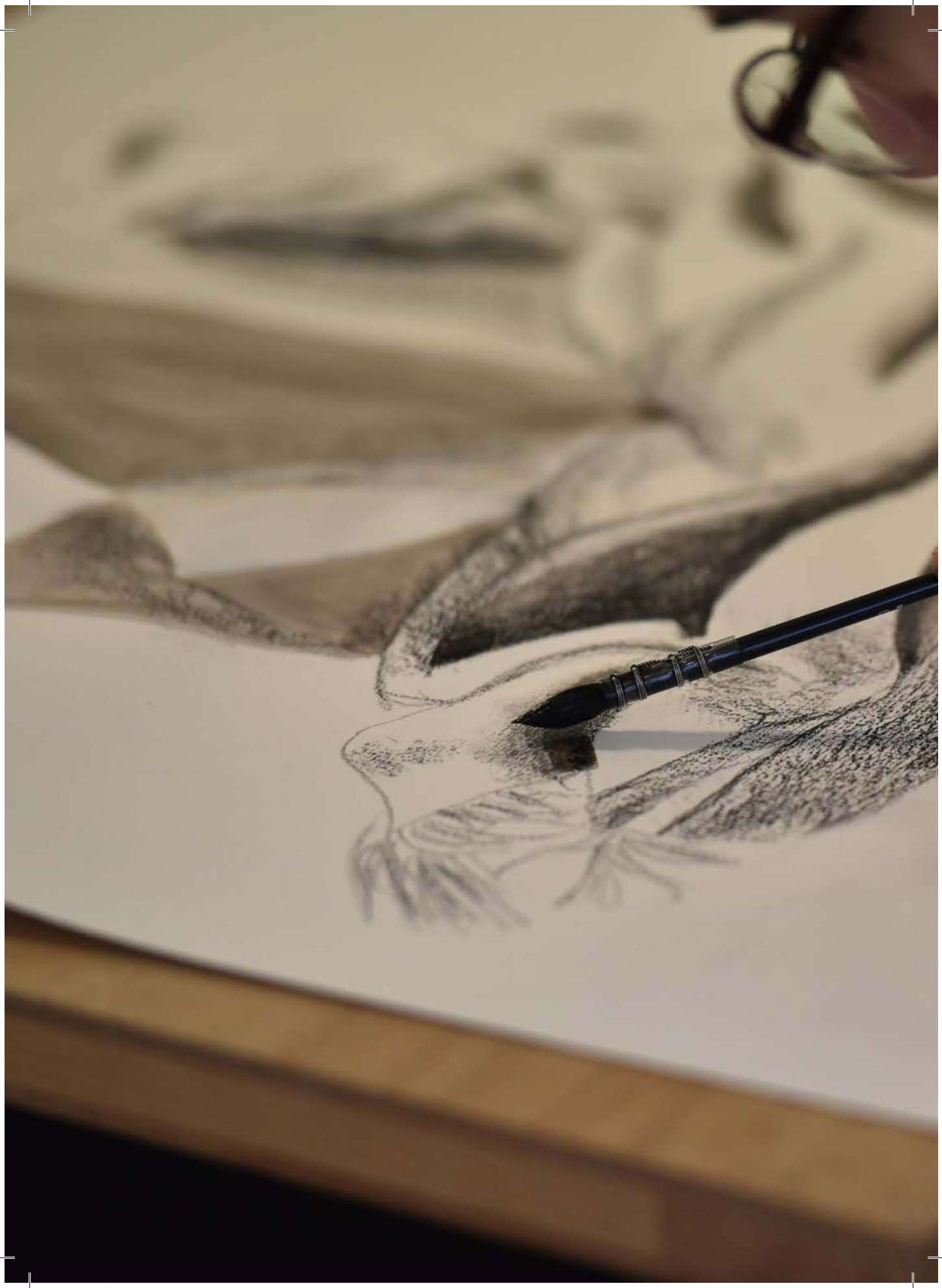

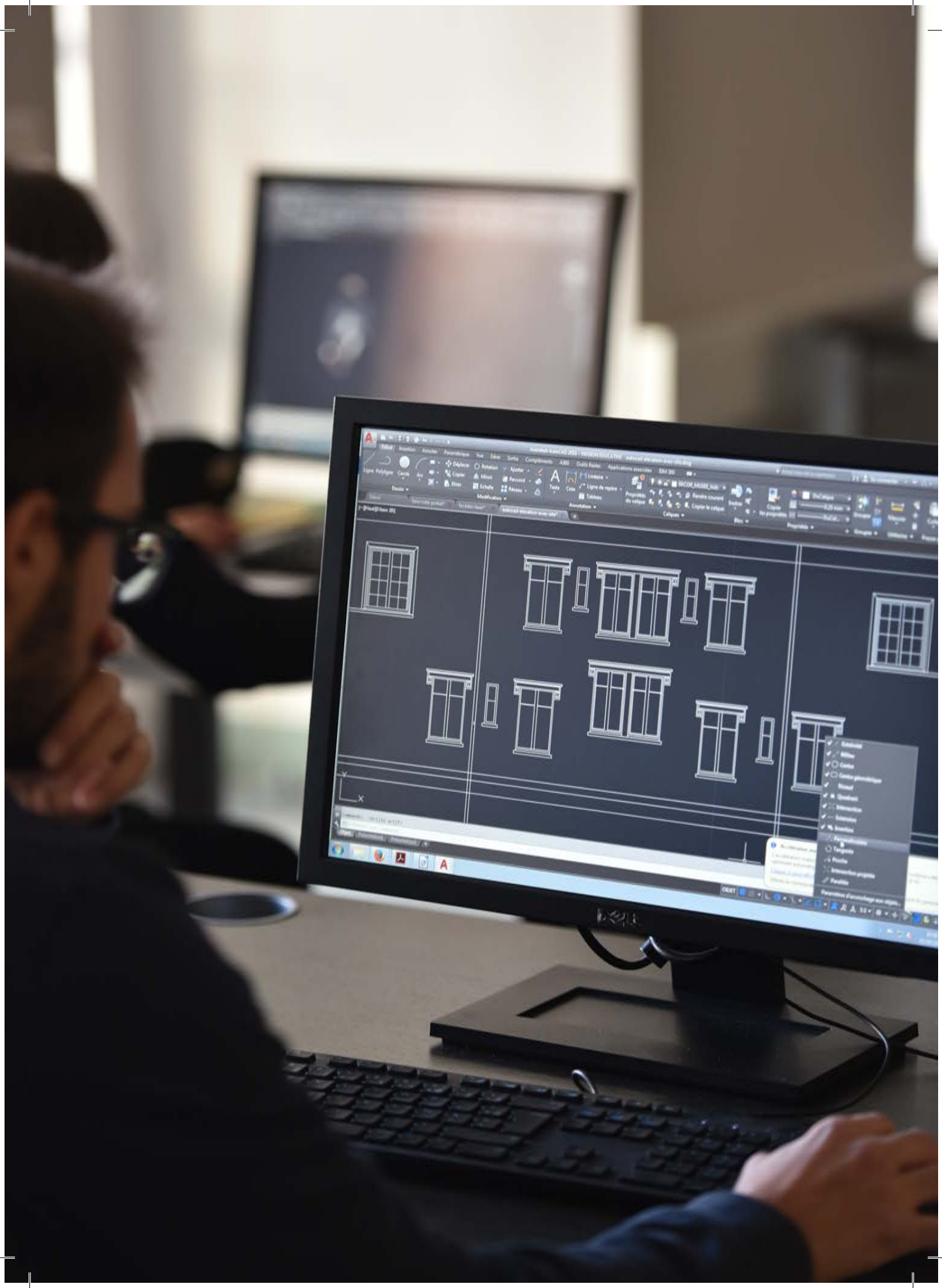

VOYAGER

Forte de son expérience, l’ENSASE s’attache à renforcer et à valoriser les mobilités, à conforter la dimension internationale de ses formations selon les orientations de son programme pédagogique centrées sur le projet d’architecture, la sensibilisation aux problèmes urbains et aux espaces publics, le développement durable.

RELATIONS INTERNATIONALES : UNE COMPOSANTE PÉDAGOGIQUE DU CURSUS DE L'ÉTUDIANT

La stratégie de l'ENSASE en matière de coopération internationale s'inscrit dans la durée. Elle est menée en cohérence avec le projet d'école dont elle constitue un des axes principaux.

Donner l'opportunité et les moyens à chaque étudiant d'avoir une expérience au cours de son cursus d'un projet international (année d'échange, stage professionnel de 2ème cycle, voyages de classe ou d'études…) est l'un des objectifs majeurs de l'école. La stratégie de l'ENSASE consiste à sensibiliser nos étudiants à l'international ; à partir d'un travail de prospection auprès de nos partenaires internationaux et du relais des informations nécessaires par l'équipe pédagogique jusqu'à l'aide à la finalisation des projets d'échanges. Cette volonté nécessite un accompagnement, qui permet aux étudiants d'acquérir les bases de la communication interculturelle, afin qu'ils soient aptes à travailler dans un monde de plus en plus engagé dans la globalisation des échanges.

STAGES À L'ÉTRANGER

Un nombre croissant d'étudiants effectue un stage à l'étranger d'une durée pouvant aller jusqu'à neuf mois. Plus d'une vingtaine d'étudiants ont réalisé leur stage à l'international en dehors du cadre Erasmus ou de l'Union. L'Amérique latine reste traditionnellement, après l'Europe, la première destination des étudiants de l'ENSASE.

ÉCHANGES INTERNATIONAUX : PRINCIPALEMENT EN 4ÈME ANNÉE

L'École a développé au fil des années un réseau d'universités partenaires et une politique de mobilité étudiante supervisée par le service des relations internationales. Les étudiants de Master peuvent ainsi partir à l'étranger dans le cadre des programmes institutionnels (Erasmus, Crepuq…). Ils peuvent également effectuer leurs deux semestres d'études dans deux pays différents s'ils le désirent. Les stages en entreprise à l'étranger sont aussi encouragés et subventionnés par des bourses de mobilité.

Le départ des étudiants de l'ENSASE et l'accueil d'étudiants internationaux offre un contexte riche en échanges et en inter-culturalité qui nécessite néanmoins la mise en place de méthodes pédagogiques innovantes.

L'accompagnement des étudiants internationaux est effectué durant les deux semestres par la cheffe du service de la mobilité insternationale, de la vie scolaire et de l'action sociale étudiante pour les relations internationales et l'action sociale étudiante et par la CMO pour ce qui concerne le suivi de la scolarité. L'école a par ailleurs constitué un réseau d'enseignants référents dans les écoles partenaires à l'étranger favorisant une participation accrue des enseignants de l'école à des colloques internationaux (colloques de l'AEEA), l'organisation et la participation à des rencontres internationales (Inaugurales de l'ENSASE 2008, Köln 2009) et la visite d'établissements partenaires (telles l'Accademia de Mendrisio, l'Université d'État de construction d'Erevan, la China Academy of Art d'Hangzhou, l'East China Norma University).

En parallèle, des enseignants de l'ENSASE sont référents d'un établissement partenaire. Ils ont la responsabilité de faciliter les contacts et l'accompagnement des étudiants en mobilité. Les enseignants référents accompagnent les étudiants internationaux pendant leurs séjours à l'ENSASE, et assurent le lien pédagogique avec les étudiants de l'école en mobilité.

Les échanges d'enseignants sur des durées plus ou moins longues avec les établissements partenaires sont devenus réguliers. Ils se développent également pour la constitution des membres de jury de Projet de fin d'étude (avec les partenariats Allemands, Portugais et Italiens notamment).

Les voyages d'études à l'étranger sont systématiquement intégrés dans le cursus de Master, et s'organisent par domaine d'étude (D1 : Turin, Les Grisons / D2 : Saarbrück (workshop), Shanghai (workshop) / D3 : Köln / D4 : Erevan).

En 2015-2016, 248 étudiants venant d'Europe, d'Asie, des États-Unis, du Canada et du Mexique, ont été accueillis à l'école ; 49 étudiants de l'ENSASE ont été intégrés à des universités étrangères ou dans le cadre de stage à l'étranger (3 mois minimum).

Aujourd'hui l'ENSASE peut affirmer qu'environ 50% de nos diplômés sortent avec une expérience internationale significative (au moins un semestre de mobilité ou un stage

de 3 mois). Les autres diplômés ont passé la 4ème année avec 50% d'étudiants venant d'autres pays et réalisé au moins 2 voyages internationaux en master.

Nouvelle convention bilatérale avec l'Universidad de San Buenaventura de Medellin (Colombie) En 2015 une rencontre avec Leonardo Correa, enseignant chercheur de l'Université de Medellin a permis d'amorcer une coopération en matière de pédagogie et de recherche. Une mission de prospection est prévue en avril 2016.

Coopération pédagogique avec l'Universidade de Londrina (État du Paranà) Dans le cadre de la convention bilatérale, rapprochant l'ENSASE et le département d'Architecture et d'urbanisme de l'Université de Londrina, dans l'État du Paranà (UEL), un projet d'échange pédagogique et universitaire est né entre ces deux universités pour rapprocher leurs enseignements. Ce rapprochement se concrétise par la constitution d'un socle commun de connaissances et de références (proposition d'un temps pédagogique commun en 1ère année d'Architecture) et un travail collaboratif autour de sujets et thématiques d'enseignement-recherche en architecture, de confrontations de lectures et points de vues, d'interventions spécialistes réciproques.
Ce projet s'accorde avec notre stratégie internationale et s'appuie sur le renforcement des échanges étudiants avec le Brésil engagés dès mai 2009 avec l'obtention de bourses CMIRA Accueil Sup de la région Rhône-Alpes (accueil d'étudiants brésiliens : 2 en 2012 / 2013 ; 1 en 2013 / 2014 ; 1 en 2014 / 2015).

Nouveau partenaire en Chine : la China Academy of Art d'Hangzhou
L'Académie chinoise des arts a une structure unique intégrant la théorie et la pratique.
Elle se concentre sur les soins de l'homme et les besoins sociaux, et combine les disciplines techniques et culturels modernes avec celles artistiques traditionnelles. L'académie propose l'étude des théories des beaux-arts, l'architecture, le cinéma et les nouveaux médias qui correspondent pleinement à nos souhaits pédagogiques.

La section architecture est dirigée par Wang Shu qui appartient au nouveau mouvement des agences modernes en Chine. Ce mouvement, par opposition à l'architecture traditionnaliste chinoise, affirme une nouvelle pratique inventive et critique de la profession d'architecte. Son travail est salué en 2012 par le Pritzker price, la distinction la plus prestigieuse pour un architecte vivant.

Programme pédagogique qui renforce l'international en master
En Master 1 Semestre 7, un studio « forme, architecture, milieux » est dispensé en langue anglaise : « architecture as political practice », et se concentre sur un site d'une grande ville internationale.

En Master 1 Semestre 8, un studio « architecture, urbanisme, territoire » questionne le lien entre l'urbain et le rural avec la réalisation d'un workshop avec l'East China Normal university de Shanghaï dans la province du Hubei (Chine).

Enfin, toujours en Master 1, le studio « habitat, culture, environnement » étudie le logement social et sa réhabilitation avec la réalisation d'un workshop avec l'Université d'État d'architecture et de construction d'Erevan (Arménie).

ÉTABLISSEMENTS PARTENAIRES INTERNATIONAUX

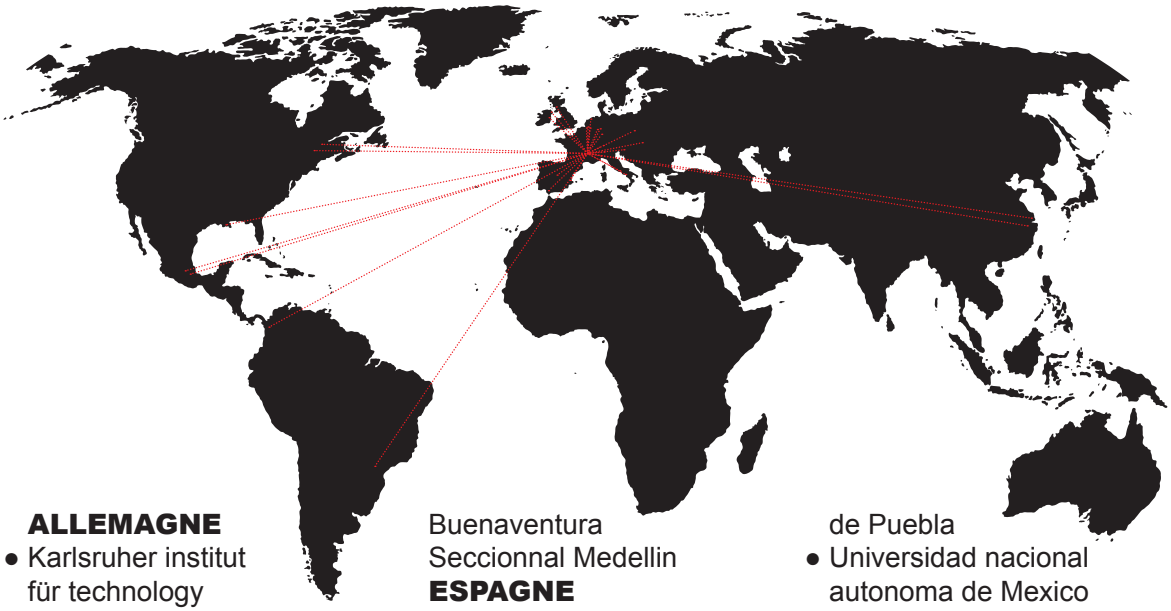

ALLEMAGNE
- Karlsruher institut für technology
- Aachen University of Applied Scieances
- Fachhochschule Köln

BELGIQUE
- KU Leuven (ex Saint-Lucas, en anglais)
- Université de Liège
- Transnationale University Limburg Universiteir Hasselt

BRÉSIL
- Universidade Estadual de Londrina

CANADA QUÉBEC
- Université de Laval
- Université du Québec à Montréal (UQAM)

CHINE
- Shangaï (ECNU)
- Hangzhou (CAAH)

COLOMBIE
- Universidad de San Buenaventura Seccionnal Medellin

ESPAGNE
- Universidad de Sevilla
- Universidad Politecnica de Valencia
- Universidad Alfonso X el Sabio

HONGRIE
- Budapest university of technology and economics

IRLANDE
- University College Dublin

ITALIE
- Politecnico di Milano
- Universita Degli Studi Di Napoli Federico II
- Seconda Universita Degli Studi Di Napoli
- Sapienza di Roma Valle Giulia
- Politecnico di Torino

MEXIQUE
- Benemérita Universidad de Puebla
- Universidad nacional autonoma de Mexico

PAYS-BAS
- Academie van Bouwkunst

POLOGNE
- Politechnika Slaska – Silesian university of technology – Gliwice

ROYAUME-UNI
- University of Strathclyde Glasgow
- University of Ulster / Belfast / Faculty of art, design and the built environment

SLOVÉNIE
- University of Ljubljana faculty of architecture

SUISSE
- Hoschule Luzern – Technik

U.S.A.
- University of Louisiana at Lafayette

CHERCHER

DOCTORAT

Olivier Ocquidant inscrit en thèse sur le sujet *Les composantes sensibles de l'urbanité. Une ethnovidéographie de la ville de Saint-Étienne* (sous la direction de Pascale Pichon, Centre Max Weber / UJM) a obtenu un contrat doctoral du Ministère de la culture.

INSTALLATION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Le Conseil scientifique, dont la constitution a été approuvée à l'unanimité par le Conseil d'Administration du 7 juillet 2015, a tenu sa première réunion le 27 novembre 2015. Cette réunion a permis, d'une part, la présentation du GRF *Transformations*, de son organisation et de ses activités, et d'autre part un échange fructueux sur les enjeux du lien formation-recherche et des relations institutionnelles avec les instances de la recherche (UMR, écoles doctorales).

Ce Conseil scientifique a souligné la cohérence des deux axes de recherche et leur complémentarité, en reconnaissant leur pertinence à trois échelles différentes :
● à l'échelle globale, les deux axes interrogent le devenir des sociétés humaines, la transformation des modes d'habiter le monde ;
● au plan international, les axes sont porteurs de potentialités de partenariat (réseau Uniscape pour l'axe 1, réseau ARENA/Alterrurality pour l'axe 2) ;
● au plan local, ils confortent l'ancrage de l'ENSASE dans son territoire.

Composé de 6 membres de l'ENSASE et de membres extérieurs (6 français et 5 étrangers), le Conseil scientifique illustre la volonté de l'établissement de développer la recherche par la coopération des enseignants architectes et des enseignants des autres disciplines.

Il reflète la politique partenariale de l'école, avec le réseau des ENSA comme avec les établissements d'enseignement supérieur de son territoire (Université Jean Monnet, École Nationale Supérieure des Mines). Il témoigne de l'importance stratégique des axes de recherche énoncés par l'entité émergente *Transformations*, et de la volonté de leur développement à l'international.

ACTIVITÉ DU LABORATOIRE TRANSFORMATIONS

Séminaire général de recherche
Le séminaire interne du GRF *Transformations*, sous la responsabilité de Manuel Bello-Marcano permet la présentation des travaux et l'avancement des recherches des membres du GRF. Deux séances mensuelles. En alternance avec les séances, un cycle démarre sous l'intitulé *Matérialités et architecture* (*Mass-Tekton, Masse critique versus espace tectonique*, par Pierre-Albert Perrillat, est présenté dans ce cadre (06/03)).

Séminaire de recherche « Pratiques et imaginaires du chantier » Sous la responsabilité de Luc Pecquet. Cinq séances entre janvier et mai 2016, avec la participation de chercheurs invités et de membres de *Transformations* :
● *Le chantier à l'épreuve de l'industrialisation du bâtiment : inventions et mutations* par Yvan Delemontey (EPLF), (05.01)
● *Filmer le chantier. La quatrième dimension de l'architecte*, avec Christian Lallier (anthropologuue et cinéaste, LAU, UMR 8177 CNRS / EHESS), (02.02)
● *Le chantier… Quel chantier !* avec Mary Jamin, artisanne maçonne, Scop Inventerre
● *Palissades, chantiers urbains et Monsieur de La Palisse* (à propos de Raymond Hains), par Patrick Condouret, ENSASE (05.04)
● Retours d'expériences de chantier, séance coordonnée par Marcel Ruchon et Luc Pecquet, ENSASE (10.05)

Les activités des membres de *Transformations* ont donné lieu à diverses interventions (conférences dans le cadre de manifestations scientifiques) ou publications (articles dans des revues internationales ou nationales, avec comité de lecture, répertoriées par l'HCERES, ou non répertoriées), dont la liste est consultable dans le bilan d'activité complet du GRF.

Nous en mentionnons ici quelques-unes :
● Jean-Michel Dutreuil : *La dé-densification urbaine et la requalification des tissus posent le devenir de Saint-Étienne dans un nouveau rapport ville-nature*, Colloque international, Université Jean Monnet (9.09.2015)
● Silvana Segapeli : *Generazione / Rigenerazione. L'ipostesi di una città creativa,* dans le cycle *Architettura Costruzione Città*, Politecnico di Torino (26.10.2015)
● Luc Pecquet : *Aller retour*, en édito au 34e Festival international Jean Rouch, cinéma ethnographique, Paris, Musée de l'Homme (du 06.11 au 06.12.2015)
● Rachid Kaddour : *Les représentations complexes des tours d'habitat populaire*, journée d'étude organisée par le revue Métropolitiques, ENSA de Paris-Val-de-Seine (28.01.2016)
● Manuel Bello-Marcano : *Signes de vie : repenser le dialogue entre l'architecture et l'environnement*, Université de Londrina, Brésil (11.04.2016)
● Xavier Wrona : conférence sur la valeur dans le travail dans le cadre de *Frivolité de la valeur*, École des Beaux-Arts de Cergy, (16.05.2016)
● Georges-Henry Laffont : *Les mécanismes à l'œuvre dans la construction de narrations patrimoniales*, Association of Critical Heritage Studies, Montréal (10.06.2016)
● Catherine Gauthier : *Les cafés de quartiers et l'immigration*, XXème congrés de l'AISLF, Montréal (04 - 08.07.2016)

FOCUS SUR LE PARTENARIAT AVEC L'ENS DE LYON

Parcours « Écriture et Architecture »
Une Convention, signée entre l'ENS de Lyon et l'ENSASE, s'est concrétisée par l'ouverture d'un parcours *Écriture et Architecture*, établi sur le modèle du parcours formation recherche *Écriture et photographie* déjà existant entre l'ENS de Lyon et l'ENSP Arles.

Le préambule précise en particulier qu'un objectif est de développer le lien formation-recherche, en construisant une passerelle entre démarche d'écriture et démarche de projet. Le parcours se focalisera sur les deux axes de recherche développés à l'ENSASE, *Transformations des villes et des territoires marqués par la désindustrialisation* et *Transformations de l'espace rural et projet spatial.* La première expérience, associant des étudiants d'Eric Dayre (ENS) et d'Evelyne Chalaye (ENSASE), a débuté par une découverte du territoire de Saint-Félicien (Ardèche) et s'est déroulée au second semestre de l'année universitaire.

Projet de recherche JORISS
Architecture positive : poétique et transformation des centres urbains est un projet de recherche sur la position des arts, de l'architecture et de l'ingéniérie au sein de la métropole contemporaine associant l'ENS de Lyon (CERCC, EA n°1633), l'ECNU de Shanghaï et l'ENSASE (Claude Tautel & Romain Chazalon), projet lauréat de l'appel à projet JORISS.

La recherche se déploie sur 2 volets complémentaires (avec le réel, avec la littérature), et précise dans son argumentaire :
« *À l'heure de la course à la plus grande mobilité des villes et partout offrant souffrance, temps perdu et autres aliénations, comment peuvent aujourd'hui s'inventer de nouveaux territoires urbains où technique et ingénierie offriraient par des infrastructures « d'un nouveau type » une qualité d'espaces urbains permettant agrément et usages pour la population ? À l'heure où l'on imagine de nouvelles « smart-cities » construites ex-nihilo, un autre chemin moins médiatisé, pour la ville du futur existe qui représente pour nous une vraie révolution : celui de pouvoir lier héritage, réalité, nouvelles demandes avec des réalisations de qualité dans une nouvelle « approche poétique » de l'urbanité.* »

Le projet lancé en novembre 2015 à l'occasion d'un voyage en Chine, a vu le démarrage de la recherche collaborative en janvier 2016.

RÉSEAU SCIENTIFIQUE THÉMATIQUE ERPS

Le réseau d'enseignement et de recherche *Espace rural & projet spatial* (ERPS), porté par l'ENSASE, qui rassemble des écoles d'architecture (Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Nancy, Normandie, Saint-Étienne), de paysage (Versailles), d'architecture et de paysage (Bordeaux) et d'agronomie (AgroParisTech Clermont), a été habilité *Réseau scientifique thématique* de la recherche architecturale, urbaine et paysagère pour le programme triennal 2015-2017.

Cette habilitation, jointe au soutien de l'État (FNADT) et des régions Auvergne et Rhône-Alpes dans le cadre des programmes Massif-Central (80 000 € de subvention sur les exercices 2015 et 2016) a favorisé le développement des actions du réseau sur les axes suivants :

● pour renforcer les relations triangulaires entre productions scientifiques, pratiques pédagogiques et enjeux professionnels, le réseau a organisé ses septièmes rencontres à l'ENSA de Grenoble (18-20 novembre 2015) en partenariat avec le laboratoire AECC et en collaboration avec le PNR de la Chartreuse, sur le thème *Transition énergétique et ruralités contemporaines* ;

● pour participer à la construction du lien pédagogie-recherche, et d'une logique doctorale mobilisatrice et innovante, le réseau ERPS a expérimenté, en 2016, l'organisation de séminaires doctoraux en collaboration avec des écoles doctorales et avec des équipes de recherche.

La problématique générale retenue pour ces séminaires est celle des *Nouvelles ruralités*.

Ce premier module doctoral s'est tenu en deux sessions :

● la première, intitulée *Architecture, paysages, projets territoriaux*, a eu lieu à l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble, le 10 et 11 mars 2016 ;

● la deuxième, intitulée *Les nouvelles ruralités à l'épreuve des territoires agricoles et de la transition énergétique*, a eu lieu au CERMOSEM (Domaine Olivier de Serres, Le Pradel), le 12 et 13 mai 2016.

Le module a été conçu dans le cadre d'un partenariat scientifique entre le réseau scientifique thématique *Espace rural & projet spatial* (ERPS), l'unité de recherche AE&CC et le Laboratoire PACTE (UMR 5194), et avec le soutien du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche. La formation a été validée par l'ED 454 – SHPT de l'Université de Grenoble-Alpes.

Pour participer au développement d'une recherche collective assumée à l'échelle européenne par les membres du réseau, le cinquième ouvrage de la série ERPS est paru dans la collection *Architecture* des Publications de l'Université de Saint-Étienne (*Explorer le territoire par le projet. L'ingénierie territoriale à l'épreuve des pratiques de conception*. Sous la direction de Sylvie Lardon et Alexis Pernet). Une rencontre autour de l'ouvrage a été organisée à Superpublic (Paris, 27e Région) le 14 juin 2016, avec la participation d'Alexis Pernet et de Xavier Guillot.

Afin de capitaliser et de diffuser les produits de la recherche scientifique, un nouveau site internet du réseau a été ouvert en 2016 :
www.erps.archi

VALORISATION DE L'ACTIVITÉ DE RECHERCHE

PUBLICATIONS

Deux ouvrages ont paru dans la collection *Architecture* porté par l'ENSASE au sein des Publications de l'Université de Saint-Étienne, respectivement en octobre 2015 et mai 2016 :

Explorer le territoire par le projet ; l'ingénierie territoriale à l'épreuve des pratiques de conception (Espace rural & projet spatial. Volume 5), sous la direction de Sylvie Lardon et Alexis Pernet. Cet ouvrage réalisé en collaboration avec l'ENSA de Clermont-Ferrand et AgroParisTech Clermont-Ferrand résulte des 5èmes Rencontres du réseau ERPS acceuillies par l'ENSA Clermont-Ferrand et AgroParisTech Clermont-Ferrand en 2013.

Ville, territoire, paysage. Vers un nouveau cycle de pensée du projet. Coordonné par Xavier Guillot. Fruit d'une initiative conduite par un collectif d'enseignants du champ *Villes et territoires* (Jean Attali, Jean-François Coulais, Denis Delbaere, Bénédicte Grosjean, Xavier Guillot, Corinne Tiry-Ono et Claire Parin) issus par leur formation de plusieurs disciplines (architecture, géographie, paysage, philosophie et urbanisme), cet ouvrage résulte d'un séminaire de travail qui a réuni une soixantaine d'enseignants-chercheurs français, belges et italiens, représentant 25 établissements d'enseignement supérieur.

EXPOSITIONS

Architecture Transmission Positions Présentation des projets conduits sur trois années dans le cadre du domaine d'étude *Forme Architecture Milieux* (sous la responsabilité de Dominique Vigier) sur des sites à Amsterdam, Hambourg et Rotterdam. Cette exposition co-produite avec Archipel Centre De Culture Urbaine (juin / octobre 2015) forme le socle d'une réflexion sur la transmission dans un atelier de projet et le lien avec la recherche qui se prolonge dans un ouvrage à paraître (*Vie d'un Atelier*, PUSE, Novembre 2017).

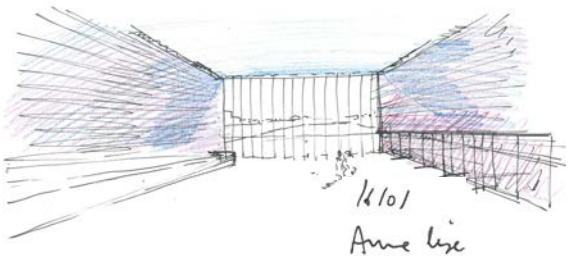

Nouvelles richesses Les travaux rassemblés par Evelyne Chalaye et Pierre-Albert Perrillat sous le titre *C'est d'abord dehors que tout commence* ont participé de l'exposition *Nouvelles Richesses* au Pavillon français de la 15ème Biennale d'architecture de Venise (du 28 mai au 27 novembre 2016).

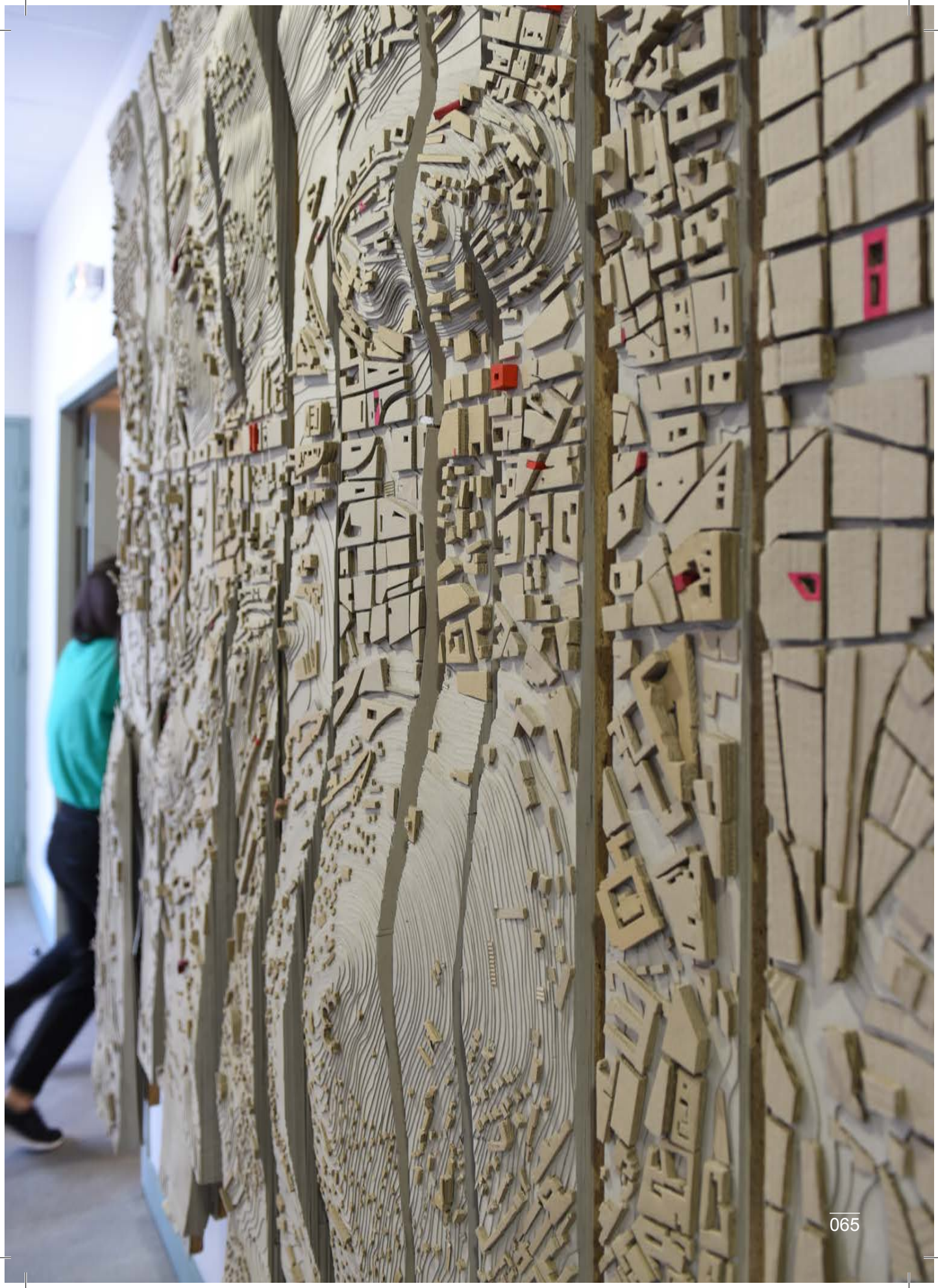

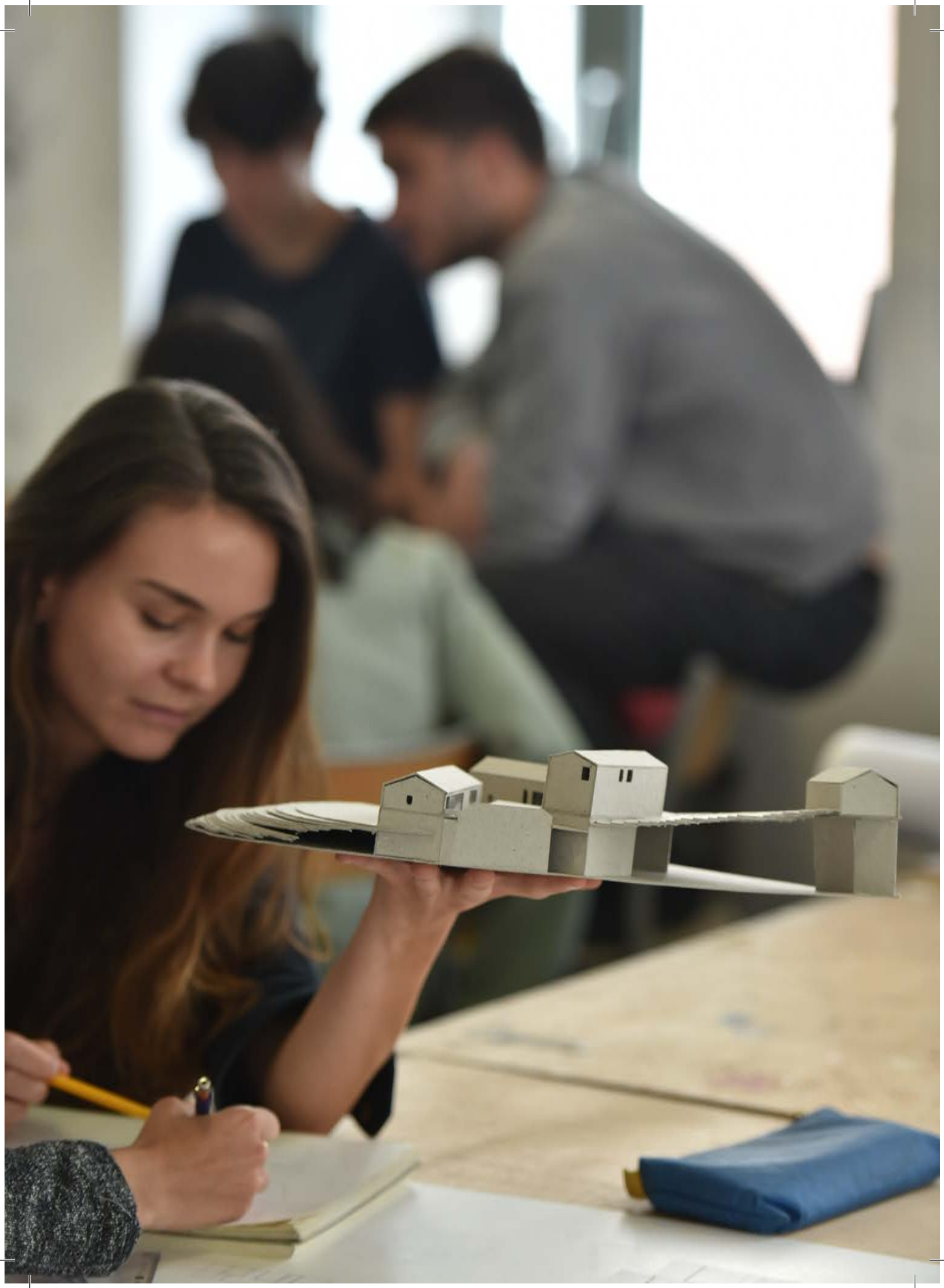

VIVRE, S’ENGAGER

La vie associative est une préoccupation majeure de l'ENSASE. Elle favorise l'engagement étudiant basé sur le volontariat et l’envie personnelle de s’investir dans la vie de l’école. Cette qualité de vie se retrouve au sein des différentes associations étudiantes qui permettent à chaque étudiant qui le souhaite d'exprimer son engagement et de développer ses compétences.

Le programme pédagogique actuel ne prévoit pas l’affectation des crédits ECTS valorisant l’engagement des étudiants dans la vie associative ; cette reconnaissance se fait au niveau individuel ou collectif par l’appui apporté par l’institution aux actions étudiantes.

ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

Archimatos
Cette association a une vocation de coopérative et vend le matériel nécessaire aux étudiants à des tarifs très compétitifs après négociation avec les fournisseurs. Le contact avec Archimatos se fait dès l'inscription à l'école : un bon de commande est remis à chaque nouvel étudiant pour effectuer un premier achat de matériel.

Le Bureau Des Architectes
Comparable à un BDE, cette association a pour vocation de favoriser les échanges entre les étudiants. Elle participe à la vie culturelle de l'école en organisant des expositions, des concerts, des séances cinématographiques, des soirées thématiques. Elle assure la gestion de l'espace cafétéria, offrant ainsi aux usagers de l'école la possibilité d'une restauration légère.

Le BDA élabore, également, en coordination avec l'administration et les enseignants, la programmation de la traditionnelle semaine d'intégration des primo-entrants.

Villebrequin
Association étudiante à vocation pédagogique et économique, son activité s'inscrit dans l'esprit d'une junior entreprise. Créée il y a 8 ans, Villebrequin offre de manière ponctuelle des prestations de service « sur mesure », allégées en charges pour les entreprises et professionnels de l'architecture, tandis que les étudiants bénéficient d'une expérience professionnelle rémunérée.

Imhotep
Association de solidarité internationale fondée en 2012. Les étudiants de l'ENSASE mettent à profit les connaissances acquises lors de leur cursus afin de mener à bien des projets d'architecture à l'international ou localement. L'association propose, d'autre part, des workshops autour de l'utilisation de matériaux biosourcés comme la pierre, la terre… encadrés par des professionnels. Ces workshops, organisés aux Grands Ateliers de l'Isle-d'Abeau, sont ouverts à l'ensemble des étudiants des ENSA de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Par ailleurs, Imhotep organise un cycle de conférence annuel autour des notions d'architecture, de voyage, de paysage. Divers intervenants y témoignent de leur pratique du métier d'architecte, d'urbaniste, de géographe… Dans le cadre des *Temps d'Ateliers Péri-éducatifs*, Imhotep propose également des séances de sensibilisation à l'architecture auprès des scolaires.

Focus
Cette association fondée en 2008 regroupe les étudiants intéressés par la photographie. Elle est un lieu d'échanges, de conseils et de connaissances autour de la photographie numérique et argentique ainsi que de la vidéo. Elle organise des concours photos, des expositions, propose des cours d'initiation (prise de vue, développement et tirages), des sorties photos et du prêt de matériel.

Bistanclac
L'association promeut les liens entre architecture et musique par le biais d'un festival et projets musicaux valorisant les groupes

émergents locaux. Le temps d'un festival de musique d'une semaine, l'école devient alors un lieu d'ateliers de pratiques musicales, de concerts, de conceptions de scénographie, d'échanges, de réflexions et d'expérimentations ouvert sur la ville.

LaCharette
Créée en 2011 par des étudiants en architecture passionnés d'expérimentations à échelle 1. L'association LaCharette propose chaque année aux étudiants des quatre ENSA d'Auvergne-Rhône-Alpes (Clermont-Ferrand, Lyon, Grenoble, Saint-Étienne) d'investir un lieu pendant deux jours et d'en modifier la perception à l'aide d'un matériau unique (panneaux d'OSB, briques ou encore cagettes, bouteilles en plastique…).

Chaque année, LaCharette s'installe dans une des quatre villes d'origine des participants, dans un lieu prêté pour l'occasion aux futurs architectes désireux de se frotter au projet à taille réelle. Une fois LaCharrette terminée, le lieu est ouvert au public et les installations servent de scénographie à la soirée de clôture de l'événement.

Le BIM'SE
Le BIM'SE est un concours collaboratif annuel, conçu et organisé par les étudiants de l'ENSASE, tout premier du genre, dans sa volonté d'associer l'ensemble des établissements d'enseignement du territoire liés à la construction. Qu'est ce que le BIM ? BIM est l'abréviation de *Building Information Modeling* ou *Modélisation des données* du bâtiment. Il s'agit d'une méthode qui permet, à l'aide d'un logiciel, d'optimaliser le processus de conception, d'exécution et de gestion. Dans cette méthode, le bâtiment est représenté dans un modèle en 3 dimensions. Toutes les informations pertinentes le concernant (isolation, niveau de ventilation, etc.) sont ensuite liées au modèle 3D. Bien plus qu'une technologie incontournable, il est surtout un moyen de communication et une méthode de travail d'avenir.

Le concours se déroule sur trois jours sur le modèle d'un concours de maîtrise d'œuvre fictif auquel répondent des équipes mixtes d'étudiants architectes, urbanistes, ingénieurs et dont le site de projet est proposé par la ville de Saint-Étienne, partie prenante et soutien actif de cette opération.

L'ENSASE favorise l'apprentissage et le développement de l'engagement de la qualité de vie étudiante en mettant à leur disposition des moyens favorisant leurs études et leurs réussites.

SERVICE INFORMATIQUE ET MULTIMÉDIA

● L'année universitaire 2015-2016 a été consacrée à la consolidation de l'infrastructure réseau qui a permis entre autre le passage de la téléphonie analogique à la téléphonie sur IP. La connexion au réseau national Renater est passée de 10 à 100 Mega.
● La sécurité reste le point crucial du système d'information avec l'optimisation des règles du firewall et l'extension de la couverture antivirus à l'ensemble du parc : opération qui a été rendue possible grâce aux tarifs négociés dans le cadre des marchés nationaux (Cellule Nationales des Logiciels). La mise à jour de nos serveurs reste également un point de vigilance absolue.
● Nous poursuivons la modernisation du parc de stations de travail dédiées à la pédagogie avec un subventionnement, cette année, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes à hauteur de 50 % : plus aucun poste sous XP et aucun écran cathodique dans l'établissement.
● Le maquettage du nouveau site web institutionnel de L'ENSASE est réalisé en collaboration avec le service diffusion de la culture architecturale et offrira, entre autre, un design adapté aux appareils mobiles.
Le site Intranet a fait l'objet d'une évolution technique.
● Un système de web-conférence permet d'assurer les auditions, les réunions et les cours.
● L'usage du bureau de vote électronique se confirme avec l'élection de l'ensemble des collèges du CA et 5 consultations des membres du CA par ce biais.
● L'équipe informatique a assuré la gestion technique du concours BIM inter-établissement organisé par les étudiants dans les locaux de l'ENSASE.

SERVICE DES MOYENS GÉNÉRAUX

● En mai 2016, ouverture du service découpe laser avec l'embauche de 2 moniteurs, offrant un outil supplémentaire et complémentaire à l'atelier maquette.
● Travaux d'installation d'un système de climatisation en salle 123 et de prises électriques supplémentaires en atelier 301.
● Le service des moyens généraux poursuit également une politique de formation des étudiants à la sécurité incendie et humaine (formation Sauveteurs Secouriste du Travail de deux étudiants du BDA / formation équipiers première intervention incendie de 6 étudiants ENSASE).

VALORISER

LA DIFFUSION DE LA CULTURE ARCHITECTURALE

Ce pôle porte la politique de diffusion de la culture architecturale comme environnement à la formation des jeunes architectes, comme animation d'un réseau professionnel lié à l'établissement et comme sensibilisation à l'architecture de tous les publics en lien avec les activités pédagogiques et de recherche.
Directrice du service : Jessica Auroux.
Service de la communication : Laure Buisson, chargée de communication.
Service de la bibliothèque : Fabienne Martin (responsable), Sabine Coursol (documentaliste), Catherine Fressinet, (documentaliste).

Le pôle de la diffusion de la culture architecturale est composé de trois entités : la diffusion, la communication, la bibliothèque. Il est placé sous l'autorité du directeur de l'établissement, et rattaché à la commission de la diffusion de la culture architecturale qui statut sur les questions de promotion de l'établissement, de ligne éditoriale pour les différentes actions et supports mis en œuvre par le service. Il régit également le cycle de conférences de l'école.

Le pôle s'organise autour de grands projets d'établissement (cérémonies de remise des diplômes, expositions, colloques…), mais également des grands projets de territoire (participation à la Biennale du Design ; Fête du Livre), des projets de valorisation des travaux étudiants et de la pédagogie (expositions, conférences…), des actions de sensibilisation pour le public adulte (Université pour tous) et pour les scolaires (les ateliers découverte).

Il assure la présence de l'école sur les réseaux sociaux et le web, ainsi que le suivi d'édition de publications institutionnelles tels que le rapport d'activité, le livre des diplômes et autres documents de promotion. Il assure également la promotion de l'école auprès des publics lycéens, notamment au forum de l'enseignement supérieur, et organise les journées portes ouvertes et la semaine d'intégration des primo-entrants.

CONFÉRENCES

L'ENSASE organise un cycle annuel de conférences et donne la parole à des personnalités d'horizons très divers pour partager leur savoir, leur savoir-faire avec les étudiants et les enseignants. Chaque conférence est adossée à une pédagogie au sein des cycles de formation et fait l'objet d'une captation vidéo mise en ligne sur le site web de l'ENSASE. Ces conférences sont libres d'accès et largement ouvertes au grand public.

Pour l'année 2015-2016, le thème retenu pour le cycle de conférences est celui de la question de la maîtrise d'œuvre. Le cycle de conférences propose alors de repenser dans les pratiques contemporaines larges et plurielles, la « vieille » question de la maîtrise d'œuvre. Ce ne sont pas des postures manifestes et modélisantes qui sont ici recherchées, mais un appel à interroger l'état des choses d'une pratique en devenir qui résiste aux définitions de l'architecture pour se déployer dans d'autres logiques, reconfigurée parles crises (sociétales et environnementales), et qui aujourd'hui peut parfois se perdre dans l'esprit même des acteurs et des praticiens. Il est donc temps de relancer la question aiguë et intempestive d'une architecture au titre d'une pratique de la maîtrise. Maîtriser donc, mais maîtriser quoi exactement ?

L'architecture pourrait historiquement être fondamentalement comprise comme une question de maîtrise. Qu'il s'agisse de Vitruve, codifiant la discipline et voyant dans l'architecture un art de maîtrise du territoire dans un monde ne connaissant pas de cartes, d'Alberti ordonnant le vocabulaire d'une grammaire articulant l'homme à la maîtrise de l'universel via la production de bâti, ou bien encore de la seule notion de «maîtrise d'œuvre» régissant l'exercice de la profession aujourd'hui.

Bien qu'au cœur de la discipline architecturale, la notion de maîtrise semble aujourd'hui être mise en question, à plusieurs titres. Mise en question par la difficulté de maîtriser l'ouvrage au fil des évolutions d'un cadre législatif minorant le rôle de l'architecte. Mise en question de la maîtrise d'œuvre comme seul horizon d'exercice de l'architecte par l'essor d'autres modalités d'articulation de la pensée architecturale au réel que l'unique production de bâti. Mise en question encore par l'essor de pratiques architecturales travaillant à la dé-maîtrise de l'ouvrage.

Il semble qu'un des concepts ayant de longue date structuré la discipline architecturale soit aujourd'hui en cours de redéfinition.

CONFÉRENCES

Andréa Pedrazzini (architecte) : *Ouvrages et projets* (10.11.15)
Patrick Bouchain (architecte) : *Œuvre / Ouvrage Qui maîtrise ? La commande La conception La construction* (8.03.16)
Coloco (architectes-paysagistes) : *Invitations à l'œuvre - Pour une écologie du projet urbain* (29.03.16)
Benjamin Giron (architecte) : *La place des usagers ? Aménagement et habitat, vers de possibles alternatives* (3.05.16)
Arnaud Debussière (architecte - ingénieur) : *De l'architecture ou de la volonté a maîtriser l'apesanteur* (31.05.16)
Pierre Caye (philosophe (ENS), directeur de recherche (CNRS)) : *Le pouvoir du projet ou de l'architecture comme critique du système productif contemporain* (7.06.16)

CONVERSATIONS

En articulation avec le cycle de conférences, la bibliothèque organise avec les enseignants, des rencontres autour d'auteurs, publiant des ouvrages sur l'architecture, l'urbanisme, les territoires.

Rafaël Magrou (architecte, journaliste et enseignant) : *Théâtre de Liège En transparences* (2.12.15)
Pierre Gras (historien, écrivain et enseignant) : *Sacré béton !* (6.04.16)
Frank Rambert (architecte et enseignant) : *Jardins de guerre Les cimetières britannique sur le front ouest* (26.05.16)
Prix du livre de l'Académie d'architecture 2015.

UNIVERSITÉ POUR TOUS

L'ENSASE assure, en partenariat avec l'Université Pour Tous (Université Jean Monnet), un cycle de conférences portant sur des thématiques liées à l'architecture, l'urbanisme, les paysages et contribue ainsi à diffuser auprès d'un large public adulte la culture architecturale, urbaine et paysagère. Assurées par des enseignants de l'ENSASE, ces conférences se tiennent alternativement à l'ENSASE et à l'Université Jean Monnet.

CYCLE «VILLE ET URBANISME»

Magali Toro (docteur en philosophie, architecte) : *Rome Ville ouverte* (3.11.15)
Marie Agnès Gilot (docteur en histoire de l'art) : *Rome* (1.12.15)
Jörn Garleff (docteur en histoire de l'art) : *Londres : la première métropole des temps modernes* (14.12.15)
Guillaume Benier (architecte) : *Londres : Expansion, réhabilitation et reconstruction* (16.02.16)
Noémie Boeglin (doctorante) : *Paris à travers les âges, lecture de la ville par les cartes* (22.03.16)
Noémie Boeglin (doctorante) : *Paris à travers les âges, monuments et lieux emblématiques* (14.04.16)
Jörn Garleff (docteur en histoire de l'art) : *Berlin : créer une capitale* (10.05.16)
Guillaume Benier (architecte) : *Berlin : reconstruire une capitale* (18.05.2016)

EXPOSITIONS

Les expositions participent à la diffusion de la culture architecturale et urbaine, et sont soit thématiques, soit valorisation des travaux étudiants et productions issues des enseignements.

Retour de voyage Turin MAP
(du 29.09 au 13.10.15)
L'architecte est un voyageur. Il y a l'avant voyage, sa préparation : l'errance cartographique, une errance immobile et mentale, une mise à distance du réel. Puis, pour les étudiants de Master 2 du domaine D1, l'arpentage, une mise en mouvement du corps dans l'épaisseur et les plis du paysage, à la recherche d'un entre-ville possible que recèle le territoire à l'étude, cette année Turin.

Le site sur lequel finalement chacun pose son regard devient le terreau du sujet de leur Travail de Fin d'Études, un projet d'architecture. Le projet est un lieu d'expérimentations multiples. Les notions que chaque étudiant développe et s'approprie à travers l'exploration menée en expression plastique deviennent les matières à projet qui articulent l'approche théorique du projet et sa pratique. Elles participent à la problématisation et à la définition d'une posture architecturale critique. Les étudiants s'immergent ainsi dans une situation de recherche créative.

Les étudiants de de Master 1 du domaine D1 impliqués différemment dans ce travail sur la ville de Turin participent également à cette exposition.

Le monolithe habité (du 8 au 22.01.16)
Travaux du S1 – Habiter la forme intérieure

Sensibilisation à l'architecture « architecture et utopie » (du 30.05 au 9.06.16)

Retour d'Arménie (du 1 au 30.06.16)
Depuis 5 ans, avec le soutien de la Région Rhône-Alpes, l'ENSASE a créé des liens pédagogiques avec l'Arménie sur la base d'une coopération bilatérale en semestre 8 dans le cadre de l'atelier *Réhabilitation / Habitat / Développement durable* (responsabilité pédagogique : André Solnais et Rafi Bedrossian, enseignants et architectes).

Entre 1940 et 1960, la reconstruction en France et l'expansion urbaine liée à la période soviétique en Arménie ont vu se développer des opérations de logements centre-ville et péri-centraux aux constitutions identiques, tant au plan de l'organisation spatiale, qu'au plan morphologique, qu'au plan de la typologie des bâtiments ainsi qu'à celui des modes constructifs.

Il s'agit pour les étudiants de répondre à un programme de réhabilitation / reconversion d'un immeubles de logements de la période moderne, en intégrant les problématiques de mutations énergétiques, d'économie foncière, de qualité de l'espace habité, de composition urbaine.

Cet échange pédagogique France-Arménie permet de mettre en relation des compétences et savoirs faire de deux cultures constructives reposant sur des pensées sociales et politiques différentes, avec pour socle commun un ancrage sur les problématiques de réorientation des savoirs et de la pratique des architectes liés à la prise de conscience environnementale, durable et responsable.

Charlieu – La patrimoine comme support de transformation (du 14 au 30.06.16)
L'atelier du semestre 2 de 1ère année, sous la responsabilité de Jean-Pierre Vettorello et Guillaume Bénier, est consacré au rapport entre l'architecture et la ville, sur la base d'une démarche d'exercices de conception mettant en avant la confrontation du projet d'architecture avec le contexte dans lequel il prend place : projeter devient alors transformation d'une situation par l'ajout d'une nouvelle valeur formelle.

Parallèlement à cette démarche de conception, les exercices sont également le prétexte pour les étudiants à une introduction aux échelles du paysage, du territoire et de la ville, à partir de travaux d'expertises et de relevé in situ, de réécritures graphiques des lieux. Dans la continuité de cette démarche pédagogique, l'atelier S2 s'est externalisé en 2015 à Charlieu à l'invitation du Département de la Loire, en offrant ainsi aux étudiants l'occasion d'une confrontation dans le projet avec une ville marquée par une présence patrimoniale au caractère exceptionnel.

Dans le cadre de ce partenariat avec le Département, l'exposition est présentée du 15 octobre 2016 au 2 avril 2017 au centre des visiteurs de l'abbaye de Charlieu. Bénéficiant de l'attraction du site, la fréquentation de cette exposition est de 1 867 personnes.

PORTES OUVERTES

L'ENSASE a organisé sa traditionnelle journée portes ouvertes le mercredi 10 février 2016. Cette manifestation, qui s'adresse en priorité aux lycéens, futurs candidats à la première année, attire chaque année un public nombreux, venu découvrir l'école, ses enseignants et étudiants et s'informer sur les études.

La journée est ponctuée de :
- 2 conférences sur le cursus, les métiers et l'entrée à l'ENSASE, présentées en amphithéâtre par le directeur, les enseignants et les associations étudiantes ;
- visites guidées par les étudiants, offrant aux regards et aux commentaires les différentes expositions de travaux d'étudiants présentées par année. Le principe de conduite des visites par les étudiants de l'ENSASE eux-mêmes, très apprécié du public, est un point fort de cette journée.

FORUM DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'ENSASE participe activement au Forum de l'enseignement supérieur de Saint-Étienne depuis la 1ère édition en 2015. En 2016, elle s'est déroulée les 28 et 29 janvier au Centre des Congrès Fauriel. Son organisation est le fruit d'une étroite collaboration entre les lycées (publics et privés sous contrat), les Centres d'Information et d'Orientation (CIO) et l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur du Sud et Centre Loire qui proposent des formations post-bac.

Au cours des ces journées, ce sont plus de 5 000 lycéens qui ont été accueillis.

CINÉ-CLUB PLAN(S) LIBRE(S)

Créé il y a 9 ans au sein de l'ENSASE, le ciné-club *Plan(s) Libre(s)* est devenu depuis 2011 commun aux trois écoles d'enseignement supérieur Culture de Saint-Étienne (Art et Design, Comédie, Architecture). Le désir de cinéma est affirmé ici au point de rencontre des arts visuels, des arts vivants et des arts de l'espace, comme un combat pour la pensée.

Plan(s) Libre(s), dont le cinéma *Le France* est partenaire depuis sa création, a donné lieu à une programmation de 18 séances au rythme de 2 films par mois, sous la responsabilité d'Alain Renaud, philosophe.

BIBLIOTHÈQUE

Trois documentalistes gèrent et mettent à la disposition des utilisateurs, un fonds documentaire riche de 32 255 documents. Véritable outil d'aide aux étudiants, le fonds de la bibliothèque propose des ouvrages de référence en particulier dans les domaines de l'architecture, de la construction, de l'urbanisme, de l'habitat, du paysage et de l'histoire de l'art répondant ainsi aux besoins du programme pédagogique.
Avec 15 770 transactions effectuées, sur 16 bibliothèques que compte le réseau Brise, l'ENSASE se place au 2ème rang après la BU de Saint-Étienne Tréfilerie.

« L’éducation artistique et culturelle contribue à l’épanouissement des aptitudes individuelles et à l’égalité d’accès à la culture. Elle favorise la connaissance du patrimoine culturel et de la création contemporaine et participe au développement de la créativité et des pratiques artistiques. »

Loi du 8 juillet 2013

MISSION D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

L'éducation artistique et culturelle est un levier d'émancipation et d'intégration sociale qui justifie la mise en place de démarches favorisant la réduction des inégalités et permettant une égalité dans l'accès de tous les jeunes à la culture, à l'architecture et à l'art. Les partenariats mis en œuvre entre acteurs scolaires, acteurs culturels et collectivités favorisent les échanges et la création de pratiques nouvelles, complémentaires à l'enseignement.

Depuis 2004, l'ENSASE porte la mission de diffusion de la culture architecturale, mission constitutive du projet d'établissement. Elle s'applique par le biais de dispositifs différents et renouvelés, à transmettre à différents publics, les clés de compréhension de l'architecture. Dans un département qui ne compte ni Maison de l'architecture ni CAUE, l'ENSASE en qualité d'établissement public administratif de formation supérieure dans un domaine spécialisé, porte la démarche de sensibilisation à l'architecture, au paysage et à l'urbanisme auprès des publics scolaires. Ce projet articule les dimensions éducatives, culturelles et territoriales et permet un lien avec l'Éducation nationale ainsi qu'une mise en réseau des écoles du territoire avec l'ENSASE.

UNE ARCHITECTURE POUR TOUS

La démarche de sensibilisation à l'architecture proposée par l'ENSASE incite l'élève à comprendre la dimension spatiale du monde qui l'entoure, poser un regard curieux et mieux informé sur son environnement quotidien, l'encourage à devenir un acteur citoyen de l'aménagement du territoire et à exercer son sens critique sur son cadre de vie.

Depuis 2004 plus de 7 000 élèves de la Loire ont expérimenté les ateliers de sensibilisation proposés par l'ENSASE, dans le cadre d'un projet pédagogique, lié le plus souvent à l'enseignement de l'Histoire des Arts.

En septembre 2015 l'ENSASE s'est engagée dans un partenariat avec la MJC des Tilleuls pour permettre à ses étudiants d'intervenir durant toute l'année scolaire (un atelier par semaine) dans une école primaire de quartier à proximité de l'école, dans le cadre d'activités du temps périscolaire liées à l'architecture.

- 5 périodes de 5 à 6 séances
- 5 groupes de 15 primaires du CP au CM2

Soit 75 élèves sensibilisés.

Pour l'ENSASE, c'est l'association *Imhotep* qui anime ce temps, formée et accompagnée par Blandine Goin, architecte et enseignante, référente sensibilisation.

En 2015-2016, 6,5 journées d'ateliers découverte se sont déroulés à l'ENSASE.

- 10 classes de maternelles et primaires soit 199 élèves
- 9 classes de collèges soit 242 élèves
- 3 classes de lycée soit 76 élèves

Soit 517 élèves sensibilisés

BRUYANT
FLUX
RETROMAILLE
PASSAGE
VOYAGE

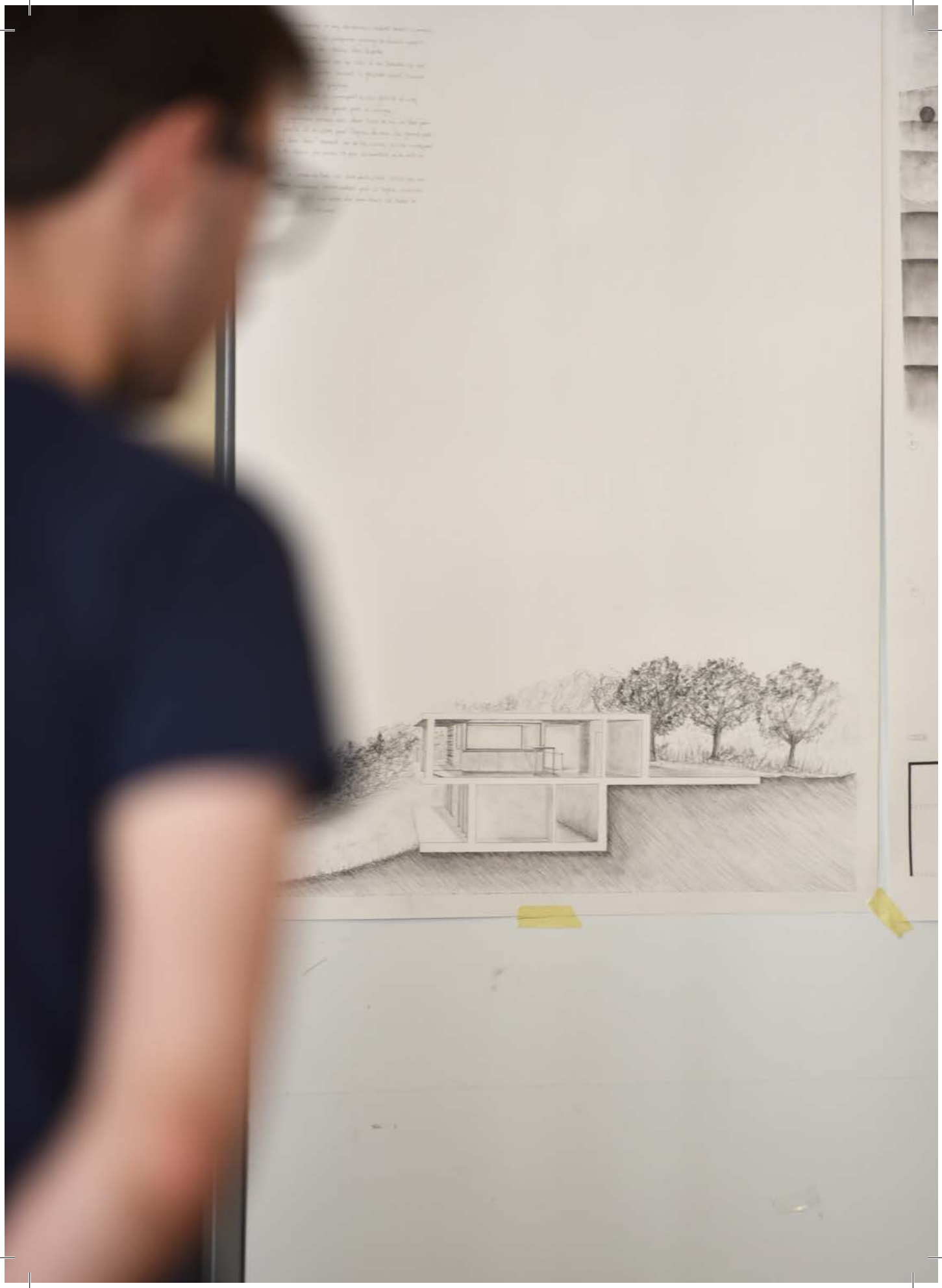

GOU-
VERNER

GOUVERNANCE

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
NOMME LE DIRECTEUR

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION /
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
CO-TUTELLE DE L'ENSASE

MINISTRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION
NOMME LA PRÉSIDENTE ET LES PERSONNALITÉS EXTÉRIEURES DU CA

CONSEIL D'ADMINISTRATION

INSTANCES RÉGLEMENTAIRES
CPR / CMO

INSTANCES INTERNES
CONSEIL SCIENTIFIQUE /
COMMISSION DE LA DIFFUSION DE
LA CULTURE ARCHITECTURALE ET
DES RELATIONS INTERNATIONALES /
COMMISSION DE LA VIE ÉTUDIANTE
ET DES MOYENS PÉDAGOGIQUES

ORGANIGRAMME

DIRECTION

- **Jacques PORTE** Directeur
- **Annie GOUDENÈCHE** Assistante de direction
- **Olivier PIZON** Secrétaire général
- **Odile PAUZIER (0,5)** Gestionnaire

- **Florence VALLET** Agent comptable
- **Odile PAUZIER (0,5)** Assistante comptable

- **Philippe ICART** Médecin du travail
- **Chantal DONOT** Assistante sociale
- **Mathilde MONTABONNEL** Psychologue du travail

DIFFUSION DE LA CULTURE ARCHITECTURALE

- **Jessica AUROUX** Directrice
  - **Fabienne MARTIN** Responsable centre de ressources
  - **Catherine FRESSINET** Gestionnaire
  - **Sabine COURSOL** Gestionnaire
  - **Laure BUISSON** Chargée de communication

RECHERCHE

- **Jean-Luc BAYARD** Directeur de la recherche
  - **Laboratoire *TRANSFORMATIONS*** Axe 1 : Villes et territoires post-industriels / Axe 2 : Territoires ruraux

FORMATIONS

- **Benoit DESJEUX** Directeur des études
  - **Christiane AUTIN** Assistante du directeur
  - **X** Insertion professionnelle

MOBILITÉ INTERNATIONALE, VIE SCOLAIRE ET ACTION SOCIALE ÉTUDIANTE

- **Morgane BÉDIÉE** Cheffe de service
  - **Anne-Marie PROST** Gestionnaire scolarité
  - **Michelle RIVORY** Gestionnaire scolarité
  - **Pascale REA** Gestionnaire scolarité

INFORMATIQUE ET MULTIMÉDIA

- **Sabine GOUDARD** Cheffe de service
  - **Paul ROTH** Multimédia
  - **Vincent BONNEVIALLE** Webmaster technique
  - **Jean-Marc VIRAT** Responsable d'exploitation

RESSOURCES HUMAINES

- **X** Chef de service
  - **Marilyn HOCINI** Gestionnaire
  - **Habib KRALIFA** Gestionnaire

MOYENS GÉNÉRAUX

- **Jean-Marie PELOSSE** Chef de service
  - **Lakdar AMINI** Agent technique
  - **André BIALLON** Reprographie
  - **Michelle BONSIGNORE** Reprographie (intérim)
  - **Patrick CHEVALIER** Gardien
  - **Bernadette CHEVALIER** Agent d'accueil
  - **Jean-Claude DUMAS** Atelier maquette
  - **Haini EL ABED** Gardien (intérim)

GESTION BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE

- **Alain BONNET** Chef de service
  - **Julie GERBIER** Gestionnaire
  - **Jean-Pierre BLOUIN** Gestionnaire

INSTANCES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DÉSIGNATION
● élections du collège des étudiants, tous les deux ans en décembre
● élections des collèges enseignants et des administratifs, tous les trois ans en décembre
● désignation du collège des personnalités extérieures par le ministère sur proposition de l'établissement, tous les trois ans

ATTRIBUTIONS
● définition des orientations générales de l'école
● programme d'enseignement et de recherche préparé par la commission de la pédagogie et de la recherche
● recrutement du personnel enseignant, en conseil d'administration restreint
● approbation des budget et compte financier
● approbation des contrats ou conventions de partenariat
● approbation du rapport d'activité
● règlement intérieur

COMPOSITION
Présidente: Lela Bencharif, docteure en géographie sociale
Directeur: Jacques Porte, architecte urbaniste en chef de l'État
Personnalités extérieures (nommées par arrêté du Ministère de la Culture et de la Direction d'Architecture du 30.05.2014):
● Khaled Bouabdallah, professeur des universités, président de l'Université de Lyon
● Martine Fontanilles, ancienne responsable de la politique culturelle à la Ville de Saint-Étienne
● Florent Pigeon, enseignant-chercheur, Université Jean Monnet
Enseignants:
● Evelyne Chalaye, architecte, maître-assistante TPCAU
● Pierre-Albert Perrillat, architecte, maître-assistant TPCAU
● Silvana Segapeli, architecte, maître-assistante VT
● Jean-Pierre Schwarz, ingénieur, maître-assistant STA
Étudiants titulaires:
● Amandine Boireau (S7)
● Manon Desbled (S7)
● Ulysse Hammache (S7)
● Etienne Ajacques (S9)
● Chloé Thomas (S7)
Étudiants suppléants:
● Matthias Brissonnaud (S5)
● François-Xavier Bodet (S3)
● Georgi Arfuti (S3)
● Estelle Thion (S3)
● Maxence Trapet (S5)
Administration:
● Anne-Marie Prost, scolarité
● Jean-Marc Virat, informatique & multimédia
Invités:
● Eric Preiss, contrôleur général économique et financier, contrôleur financier régional en Rhône-Alpes, ou sa représentante Sabina Sertovic
● Olivier Pizon, secrétaire général
● Alain Bonnet, chef du service du budget et de la comptabilité
● Florence Vallet, agent comptable
Les chefs de service peuvent être invités, en tant que de besoin, pour améliorer l'information des membres du CA.

COMMISSIONS RÉGLEMENTAIRES

COMMISSION DE LA PÉDAGOGIE ET DE LA RECHERCHE

Désignée par le Conseil d'administration.

ATTRIBUTIONS

● préparation des décisions du conseil d'administration en matière pédagogique
● avis sur toutes les questions pouvant avoir une incidence en matière de recherche

COMPOSITION

Co-présidence :

● Xavier Wrona, architecte, maître-assistant TPCAU
● Manuel Bello-Marcano, sociologue, maître-assistant associé SHS

Enseignants :

● Guillaume Bénier, architecte, maître-assistant associé TPCAU
● Pierre-Antoine Chabriac, ingénieur, architecte, maître-assistant associé STA
● Eric Clavier, architecte, contractuel, TPCAU
● Marie Clément, architecte, maître-assistante TPCAU
● Patrick Condouret, plasticien, maître-assistant EATHA
● Pierre Doucerain, architecte, contractuel, TPCAU
● Jean-Michel Dutreuil, architecte, maître-assistant TPCAU
● Daniel Fanzutti, architecte, maître-assistant TPCAU
● Jorn Garleff, historien, maître-assistant SHS
● Georges-Henry Laffont, géographe, architecte, maître-assistant associé VT
● Maria-Anita Palumbo, anthropologue, maître-assistant TPCAU
● Séverin Perreaut, architecte, contractuel, TPCAU
● André Solnais, architecte, maître-assistant TPCAU
● Claude Tautel, architecte, maître-assistant TPCAU
● Magalie Toro, architecte, contractuel, TPCAU
● Dominique Vigier, architecte, maître-assistant TPCAU
● 2 représentants enseignants CA (Pierre-Albert Perrillat, maître-assistant TPCAU ; Silvana Segapeli, maître-assistante VT)

Étudiants :

2 représentants étudiants CA

Administration :

● Jacques Porte, directeur
● Benoit Desjeux, directeur des études
● Jean-Luc Bayard, directeur de la recherche

COMMISSION DES MÉTIERS ET D'ORIENTATION

Désignée par le conseil d'administration, et conformément aux articles 10, 11 et 12 de l'arrêté du 20 juillet 2005 relatif à la structuration et aux modalités de validation des enseignements dans les Écoles d'architecture, conformément à l'article 10 de l'arrêté du 20 juillet 2005 relatif aux modalités d'inscription dans les Écoles d'architecture, conformément au décret du 2 janvier 1998 fixant les conditions de validation des études.

ATTRIBUTIONS

Validation parcours, orientation, HMONP, stages.

COMPOSITION

Président : André Solnais
- Philippe Ayad
- Guillaume Benier
- Catherine Gauthier
- Frank Lebail
- Marcel Ruchon
- 2 étudiants délégués du C.A.
- 2 délégués désignés par la rectrice

Administration :
- Jacques Porte, directeur
- Benoit Desjeux, directeur des études
- Jean-Luc Bayard, directeur de la recherche

EN FORMATION DE VALIDATION DES PARCOURS

La Commission formule des avis à l'attention de chaque étudiant au regard de ses résultats, constate ses acquis et le conseille avant son passage dans le semestre suivant. L'avis communiqué peut comporter des recommandations sur le parcours.

Elle se réunit trois fois dans l'année : à l'issue de chaque semestre et au mois de septembre. À la fin de chaque semestre, après les résultats des diverses UE, la commission de validation des parcours examine le profil de formation de chaque étudiant et propose les décisions suivantes :
- poursuite normale des études avec, éventuellement, des recommandations pour le choix de certaines UE ou pour des périodes d'études à l'extérieur de l'ENSASE (autres établissements en France ou à l'étranger) ;
- poursuite des études avec réserve : indiquera clairement à l'étudiant, la nature des réserves, ainsi que l'objectif à atteindre au cours du semestre suivant ;
- orientation vers des études différentes dans un autre établissement. Celle-ci ne pourra être prononcée à l'issue du premier semestre de présence à l'ENSASE qu'avec l'accord de l'étudiant ;
- exclusion assortie de conseils de réorientation après validation du jury de cycle.

Avant que soit rendue définitivement l'une des trois dernières décisions, la commission peut entendre l'étudiant ou exceptionnellement avoir un avis écrit d'un conseiller choisi par l'étudiant. Le responsable de la commission dresse un PV de la réunion, il est signé par le directeur de l'école et communiqué à l'ensemble des étudiants.

EN FORMATION HMONP

Composition : 50 % d'architectes praticiens enseignants.

EN FORMATION COMMISSION DES STAGES

Les membres du comité sont nommés à l'intérieur de la Commission des Études.

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Le Conseil scientifique propose au CA les orientations de la politique de recherche.

COMPOSITION
(approuvée à l'unanimité par le Conseil d'Administration du 7 juillet 2015)
Présidente : Chris Younès, philosophe, professeure émérite des écoles d'architecture, ENSA Paris La Villette
Membres de l'ENSASE :
● Manuel Bello-Marcano, sociologue, maître-assistant associé, champ SHS, responsable de l'entité *Transformations*
● Jean-Michel Dutreuil, architecte, maître-assistant TPCAU
● Jörn Garleff, maître-assistant en SHS ;
● Luc Pecquet, anthropologue, maître-assistant en SHSA
● Pierre-Albert Perrillat, architecte, maître-assistant TPCAU
● Silvana Segapeli, architecte, maître-assistant du champ VT
Membres extérieurs français :
● Jean Attali, philosophe, professeur à l'ENSA Paris-Malaquais
● Frédéric Bonnet, architecte (Grand Prix de l'urbanisme 2014), maître-assistant à l'ENSA de la Ville et des Territoires à Marne-la-Vallée et à l'Accademia di Architettura di Mendrisio (Suisse)
● Jean-Yves Cottin, professeur à l'Université Jean Monnet
● Xavier Guillot, architecte, professeur à l'ENSAP de Bordeaux
● Bruno Léger, directeur de l'Institut Henri Fayol, École Nationale Supérieure des Mines de Saint-Étienne
Membres extérieurs étrangers :
● Paolo Amaldi, architecte, double nationalité, italienne et suisse, professeur à l'ENSA de Versailles
● Peter Gabrijelcic, architecte, doyen de la Faculté d'architecture de Ljubljana (Slovénie)
● Vincent Mangeat, architecte, professeur honoraire à l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL)
● Rita Occhiuto, architecte paysagiste, professeure à la Faculté d'Architecture, Université de Liège
● Pieter Versteegh, architecte, professeur, Western Switzerland University of applied sciences, Fribourg, Suisse (2005-2015), professeur invité à l'École Spéciale d'Architecture (depuis 2015)

COMMISSIONS THÉMATIQUES

COMMISSION DE LA VIE ÉTUDIANTE ET DES MOYENS PÉDAGOGIQUES

Moyens informatiques, bâtiments, moyens généraux, matériauthèque, reprographie, bibliothèque

Désignée par le Conseil d'Administration du 16 décembre 2014.

Non réglementaire, valant groupe de travail sous autorité du directeur.

ATTRIBUTIONS

● discute et élabore la stratégie en matière d'amélioration de la vie étudiante
● propose la stratégie en matière de moyens pédagogiques visant à optimiser la programmation et leur utilisation
● émet un avis sur les dossiers qui lui sont soumis
● fait remonter les propositions et projets au directeur pour information et/ou approbation
● met en œuvre les projets ayant fait l'objet d'une validation, en collaboration avec le service administratif concerné et les associations
● rend compte au directeur de son action

COMPOSITION

Président :
Tom Leblais, étudiant (S7)

Étudiants :
● Étudiants délégués de promotion
● Étudiants du CA
● Étudiants membre du bureau des associations

Invités permanents :
● Benoit Desjeux
● Morgane Bédiée
● Jean-Marie Pelosse
● Sabine Goudard

Responsables administratifs et enseignants concernés par l'ordre du jour

COMMISSION DE LA DIFFUSION DE LA CULTURE ARCHITECTURALE & COMMISSION DES RELATIONS INTERNATIONALES

Désignées par le Conseil d'Administration du 16 décembre 2014

Non réglementaires, valant groupes de travail sous autorité du directeur.

COMPOSITION

Président : Xavier Wrona, architecte, maître-assistant TPCAU

Enseignants :

● Pierre-Albert, architecte, maître-assistant TPCAU

● Claude Tautel, architecte, maître-assistant TPCAU

● Dominique Vigier, architecte, maître-assistant TPCAU

Personnalité extérieure :

Martine Fontanilles, ancienne responsable de la politique culturelle à la Ville de Saint-Étienne

Administration :

● Jacques Porte, directeur

● Jessica Auroux, directrice de la diffusion de la culture architecturale

● Laure Buisson, chargée de communication

● Morgane Bédiée, cheffe du service, mobilité internationale, vie scolaire, action sociale étudiante

● 2 étudiants délégués du C.A.

COMMISSION DE LA DIFFUSION DE LA CULTURE ARCHITECTURALE

● propose la stratégie en matière de communication interne et externe visant à valoriser l'école et sa pédagogie

● propose les projets en matière de communication et de diffusion, en collaboration avec le pôle Diffusion de la culture architecturale

● émet un avis sur les dossiers qui lui sont soumis

● fait remonter les propositions et projets aux instances compétentes ou au directeur pour information et/ou approbation

● met en œuvre les projets ayant fait l'objet d'une validation, en collaboration avec le pôle diffusion de la culture architecturale

COMMISSION DES RELATIONS INTERNATIONALES

● propose au directeur une stratégie en matière de relations internationales, de politique d'échanges étudiants/ensei

gnants, administratifs et de voyages
● émet des avis sur les projets, qui lui sont soumis par le directeur ou les instances de l'école, ayant des répercussions sur les projets et les partenariats internationaux ;
● propose des objectifs et des moyens à mettre en œuvre
● étudie les demandes de séjour à l'étranger
● propose des critères d'attribution aux étudiants des différentes aides financières
● participe à l'élaboration du programme des voyages nationaux
● fait remonter les propositions et projets aux instances compétentes ou au directeur pour information et / ou approbation
● rend compte au directeur de son action

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

L'évolution des ressources humaines, matérielles et financières de l'école d'architecture se mesure sur une année civile et non pédagogique. La composition des équipes est donc arrêtée au 31 décembre 2016.

ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES

L'école comptait au 31 décembre 2016 (mouvements du personnel enseignant) :
● maîtres-assistants titulaires : 16
● maîtres-assistants associés : 14
● ANT : 22
● Vacataires : 36
● Autres ANT en CDI : 3

ÉQUIPES ADMINISTRATIVES

L'administration de l'école comprenait au 31 décembre 2016, 33 personnes :
● 30 titulaires
● 1 agent détaché sur contrat d'établissement
● 2 contractuels État

RÉPARTITION PAR PÔLE

Direction :
● Directeur : 1
● Assistante du directeur : 1
● Secrétaire générale : 1

Administration générale :
● Ressources Humaines : 2
● Moyens généraux : 8
● Comptabilité : 4
● Informatique Multimédia : 4

Recherche :
● Directeur de recherche : 1

Formation :
● Directeur des études : 1
● Assistante directeur des études : 1
● Mobilité internationale, vie scolaire et action sociale : 4

Diffusion de la culture architecturale :
● Directrice : 1
● Communication : 1
● Documentation : 3

● Médecin de prévention : 1
● Psychologue : 1
● Agent comptable : 1

EFFECTIFS ATOS PAR CATÉGORIE

● 15 agents de catégorie A
● 9 agents de catégorie B
● 16 agents de catégorie C

MOUVEMENTS ET RECRUTEMENTS

Équipe administrative et technique :
● 2 départ (1 mutation ; 1 départ en retraite)
● 4 arrivées (3 recrutements titulaires ; 1 recrutement en contrat CUI)

Équipe enseignante :
● 3 arrivées (associés)
● 2 départs (associé et titulaire)

FORMATION PROFESSIONNELLE
Le nombre de jours moyens de formation par agent est de 3,4 contre 2,9 en 2015 pour les ATOS, et de 15 en 2016, contre 10 en 2015 pour les enseignants. Le budget alloué à la formation est passée de 24 330 € en 2016 contre 23 450 € en 2015.

COMITÉ TECHNIQUE LOCAL
Il est compétent pour aborder toutes les questions générales de modernisation, d'organisation et de fonctionnement des services, ainsi que les conditions de travail des personnels de l'établissement et les orientations des actions de formation.
Le CTL s'est réuni 3 fois.

COMITÉ D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL
Instance de concertation où sont débattues les questions d'hygiène et de sécurité, de prévention des risques professionnels, le CHSCT s'est réuni trois fois. Le comité a principalement travaillé sur le question des travaux d'accessibilité pour les personnes handicapées et sur la souffrance au travail, les risques psycho-sociaux. À ce titre, un agent de prévention et un référent RPS ont été nommés par le directeur.

SERVICE GESTION BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE

Les principales missions du service Gestion Budgétaire et Comptable s'orientent autour de 4 axes :

1. Gestion Budgétaire : pilotage budgétaire articulé sur le dialogue de gestion
● participation à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique budgétaire et financière de l'établissement ;
● construction des documents budgétaires : budget initial, budgets rectificatifs, virements de crédits ;
● suivi de la procédure budgétaire : services opérationnels (gestionnaires d'enveloppes), équipe de direction (arbitrages budgétaires), contrôleur budgétaire ;
● mise en place des crédits auprès des gestionnaires d'enveloppes ;
● contrôle budgétaire : suivi et analyse de la consommation des crédits ;
● clôture budgétaire : suivi du calendrier de fin d'exercice et gestion des reliquats de crédits.

2. Gestion Comptable : traitement des actes de gestion comptable
● préparation des ordres de dépenses et de recettes pour l'ensemble du budget de l'établissement : fonctionnement et investissement ;
● tenue de la comptabilité analytique : gestion par services et par destinations ;
● tenue de la comptabilité des conventions : opérations liées aux recettes fléchées ;
● clôture comptable : opérations de clôture et préparation des documents de fin d'exercice (comptes annuels, tableaux de bord).

3. Gestion Informatique
Administration fonctionnelle du logiciel de gestion budgétaire et comptable Winm9, et du logiciel de gestion des immobilisations Immos (configuration, paramétrage, gestion des droits d'accès, maintenance corrective et évolutive, assistance aux utilisateurs).

4. Mise en œuvre du décret n°2012-2146 du 7/11/2012 relatif à la Gestion Budgétaire et Comptable Publique (GBCP)

● passage au nouveau cadre budgétaire et comptable des Établissements Publics dont l'entrée en vigueur est fixée au 1.01.2016 ;
● déploiement de la nouvelle application informatique winm9.net en mode GBCP (vague 1) : plan de formation, configuration et paramétrage de l'application (nouveaux référentiels budgétaires et comptables).

FAITS MARQUANTS 2016

● Poursuite de la réorganisation du service. Les mouvements de personnel échelonnés en 2015 (départ 1 agent titulaire en mobilité interne, remplacement par 1 agent en CDD sur une période de 8 mois, arrivée 1 agent titulaire au 1.07.2015, renfort 1 agent contractuel en CDD pour la mise en œuvre de la GBCP) ont nécessité des ajustements afin de mettre en œuvre la réforme GBCP et le déploiement de la nouvelle application informatique.

● La mise en œuvre de la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP), prévue par le décret du 7 novembre 2012 dont la date d'application est fixée au 1er janvier 2016, s'est déroulé en plusieurs étapes :
1 – Dans le prolongement des formations réalisées en 2015 (formation au pilotage budgétaire des Établissements Publics en mode GBCP, exécution des dépenses en AE / CP, formateur GBCP), nous avons consulté et analysé les multiples documents mis en ligne par la DGFIP, l'AIFE et la Direction du Budget sur le site GBCP.
2 – Poursuite de la transformation de nos modalités de travail pour intégrer la réforme technique des procédures budgétaires et comptables :
– nouveau modèle de pilotage et de gestion basé sur une logique de programmation pluri-annuelle ;
– mise en place d'une comptabilité budgétaire en AE et CP ;
– présentation des nouveaux tableaux budgétaires conformes au recueil des règles budgétaires ;
– reclassement de l'ensemble des dépenses suivant l'axe des destinations et des recettes suivant l'axe des origines.

La réforme a pesé sur les épaules des équipes en place et c'est grâce à la mobilisation de l'ensemble des agents que le projet a pu être mené à bien (démarrage vague 1).

● Mise en place de la nouvelle application winm9.net en mode GBCP. La décision de mettre en œuvre la réforme GBCP avec Winm9 a été prise dès le mois de juin 2013 afin de ne pas multiplier les difficultés liées à l'échéance du 1er janvier 2016. Les opérations se sont déroulées en 2 étapes :
– migration de l'application de gestion budgétaire et comptable Winm9 en technologie .net et création de deux environnements GBCP (production et test) ;
– atelier d'accompagnement et de formation aux évolutions GBCP du logiciel budgétaire et comptable winm9.

Les problèmes informatiques rencontrés au démarrage de l'application winm9 (136 patchs correctifs en 1 an) ont perturbé le bon déroulement des opérations budgétaires et comptables. Les demandes de maintenance déposées sur le site de notre éditeur informatique Gfi ont considérablement mobilisé les agents du service.

● La succession de 3 agents comptables et une période de vacance de 4 mois à l'agence comptable ont engendré des retards conséquents et de sérieuses difficultés dans le traitement des opérations d'inventaire et la construction du compte financier 2016.

● Intégration des conventions de ressources affectées au budget général. La suppression de la technique comptable et budgétaire des ressources affectées a entraîné le reclassement des conventions en opération pour compte propre ou en opération pour compte de tiers. Il a été nécessaire de construire des tableaux de suivi sous excel pour répondre aux fortes contraintes sur le pilotage des opérations et la programmation budgétaire.

● Stabilisation des actes de gestion : -2% par rapport à l'année 2015 (soit 35 dossiers comptables) alors que les dépenses globales augmentent de 128 k€.

GESTION FINANCIÈRE : COMPTE FINANCIER 2016

Le compte financier de l'ENSASE s'établit pour l'année 2016 à hauteur de 1 983 k€ pour les dépenses décaissables dont 834 k€ pour les charges de personnel, 943 k€ pour les dépenses de fonctionnement et 206 k€ pour les dépenses d'investissement, non comprise, l'enveloppe de personnel titulaire gérée directement par le Ministère de la culture pour le montant de 220 k€.

DÉPENSES

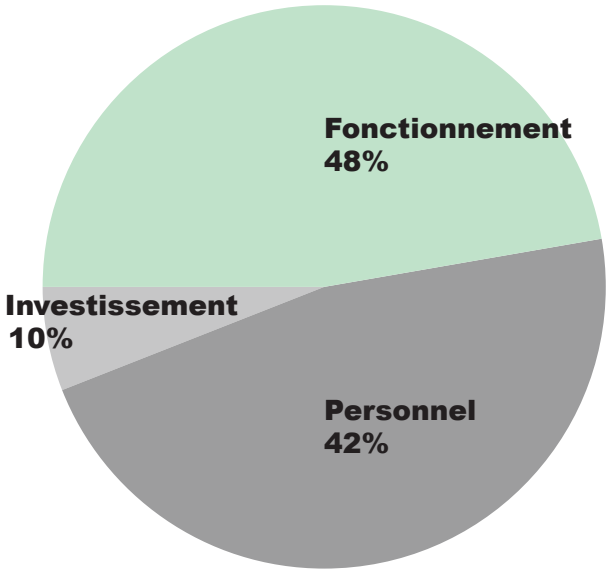

L'année se caractérise par une augmentation de l'enveloppe de fonctionnement (+109 k€), de l'enveloppe d'investissement (+23 k€) et une stabilisation de l'enveloppe de personnel (-5 k€).

RECETTES

Les recettes encaissables du compte financier de l'année 2016 se chiffrent globalement à 1 985 k€ :

- **Subventions État :** 1 450 k€
- **Autres subventions :** 231 k€
- **Ressources Propres :** 236 k€
- **Financement Actif :** 68 k€

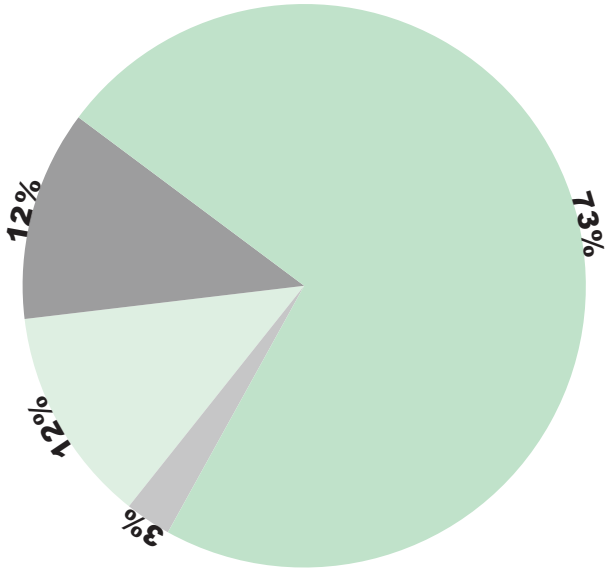

Les ressources propres de l'établissement sont constituées principalement des droits d'inscription (182 k€), des droits d'impression numérique (25 k€), des produits de la taxe d'apprentissage (14 k€) et divers produits de gestion courante (15 k€).

La subvention d'investissement attribuée par le Ministère de la culture s'élève à 47,8 k€ pour l'année 2016.

PERSPECTIVES 2017

● Poursuivre la mise en œuvre des dispositions du décret du 7.11.2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP).
● Poursuivre le plan de formation sur la nouvelle application de gestion budgétaire et comptable Winm9.net en mode GBCP.
● Faire face aux nombreux dysfonctionnements de l'application Winm9.net GBCP et suivre les multitudes de demandes de maintenance corrective et évolutive.
● Maintenir les délais de traitement des opérations d'inventaire afin de clôturer l'exercice comptable dans un délai maximum de deux semaines (période d'inventaire) et arrêter le compte financier avant l'expiration du deuxième mois suivant la clôture de l'exercice. Un suivi des engagements juridiques sera mis en place en lien avec les services opérationnels.
● Piloter les conventions suivies en recettes fléchées (tableau budgétaire n°8) en lien avec la trésorerie fléchées (tableau budgétaire n°7) et les autorisations budgétaires (tableau budgétaire n°2).
● Piloter les opérations pluriannuelles (tableau budgétaire n°9) en lien avec le plan pluriannuel d'investissement.
● Paramétrer la fiche structure de l'établissement dans l'application nationale CHORUS PRO : mise en place des habilitations des utilisateurs et création des codes service, formation en interne sur le nouvel outil et pilotage des factures déposées par les fournisseurs.

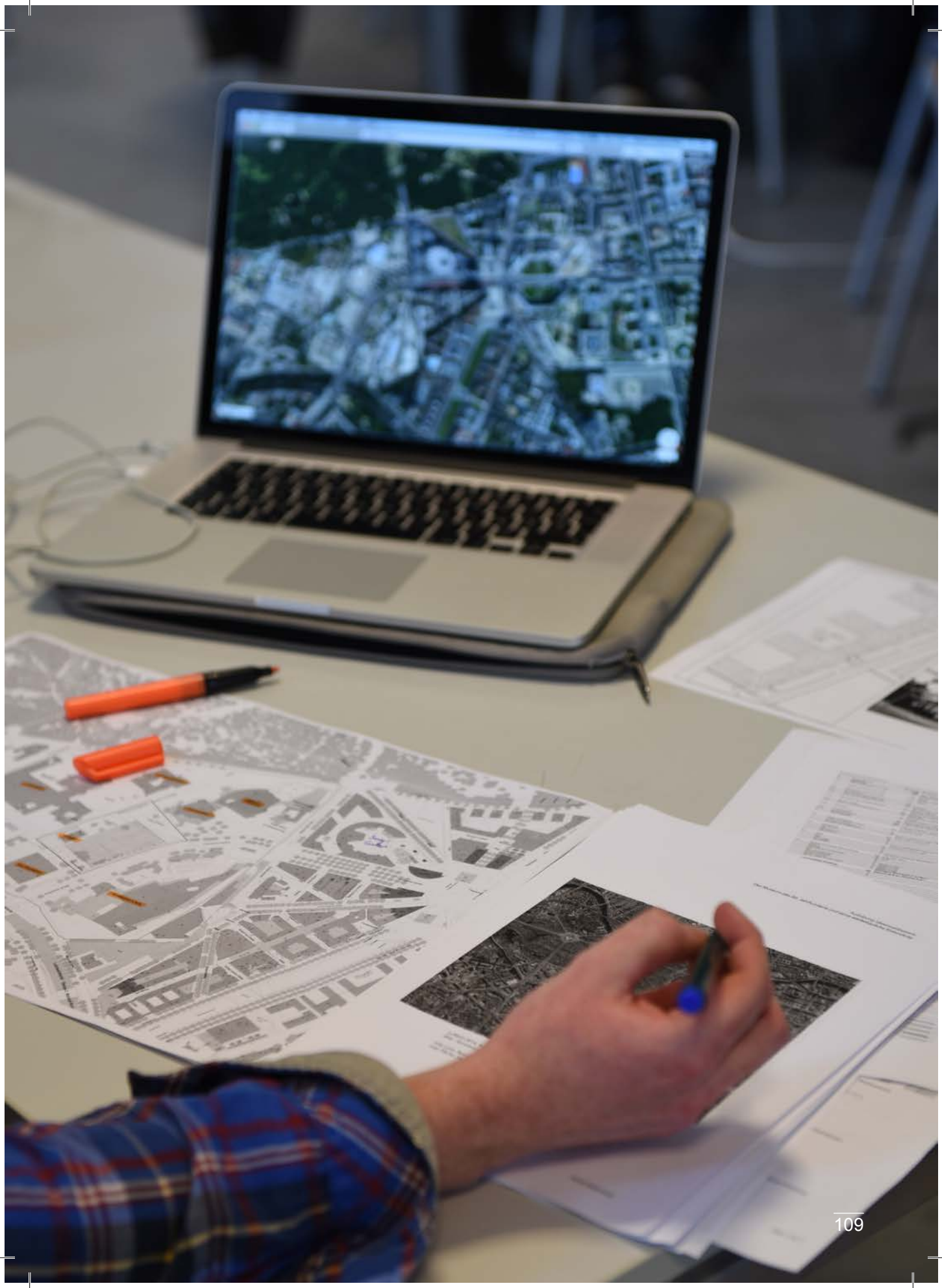

École Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Étienne
1 rue Buisson
42000 Saint-Étienne
T +33 (0)4 77 42 35 42
st-etienne.archi.fr
Université de Lyon

PHOTOGRAPHIES
Grand format : ©Charlotte Piérot
Autres : ©ENSASE
MISE EN PAGES
Fabrice Gibilaro

Rapport d'activité 2015 — 16

ENSASE